PARTIE II
RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION



Fondation Rurale de Wallonie
Equipe régionale Ardenne-Famenne,
Organisme d'accompagnement

Juillet 2022

Fondation Rurale de Wallonie

Table des matières

1. Introduction et chronologie de l'ODR 3
1.1. Déroulement du processus participatif en un coup d'œil 3
1.2. Ligne du temps générale 5
1.3. Présentation de l'organisme d'accompagnement : la Fondation rurale de Wallonie 6
2. Communication 7
2.1. Le logo de l'Opération 7
2.2. Les médias numériques 7
2.3. Articles dans le bulletin communal, toutes-boîtes, flyers et affiches. 8
2.4. Relais presse 9
3. L'information et la consultation 10
3.1. Préparation avec l'ancienne CLDR et les différentes commissions 10
3.2. Personnes-ressources et visite de terrain 10
3.3. Réunions d'information-consultation villageoises 11
3.4. Résultats de la consultation 14
3.5. Soirée de synthèse des consultations 17
4. La Commission Locale de Développement Rural 18
4.1. Composition de la Commission Locale de Développement Rural 18
4.2. Calendrier et participation aux réunions de la CLDR 19
4.3. Synthèse des réunions de la CLDR 20
5. Les Rencontres Thématiques (Groupes de Travail) 31
6. Liste des annexes 46

1. Introduction et chronologie de l'ODR

1.1. Déroulement du processus participatif en un coup d'œil

La commune de Nassogne a fait de son « PCDR 2008-2018 » LA référence pour toute initiative communale, qu'elle soit financée en DR ou non. Aussi, convaincu de l'intérêt d'avoir un outil transversal et de long terme, le Conseil communal a-t-il décidé dès 2016 de **relancer une nouvelle ODR**. Pour mener à bien l'élaboration de son futur PCDR, la commune s'est entourée de la **Fondation rurale de Wallonie** comme organisme d'accompagnent (désignée en avril 2018) et du **bureau IMPACT** comme auteur de PCDR (désigné en juin 2018).

L'équipe ainsi constituée a souhaité intégrer tout au long de l'ODR les nombreuses commissions consultatives en place afin de bénéficier de leurs expertises et de favoriser les liens (CLDR, CCATM, CCJ, CCCA, Commission forêt, Commission agricole, PCDN). Ainsi, dès les prémices, des représentants des commissions se sont réunis pour partager leur vision du territoire et préparer les réunions de consultations villageoises avec la FRW.

Afin de se forger une première connaissance du territoire, les agents de la FRW et le bureau d'études se sont rendus **sur le terrain** et ont interrogé une quinzaine **de personnes-ressources**.

En parallèle, **une campagne de communication** a démarré pour informer l'ensemble de la population des objectifs de l'ODR et les convier aux réunions de consultations. C'est ainsi que plus de 165 citoyens se sont mobilisés au cours des **8 réunions villageoises** où ils ont pu réfléchir, en groupes, aux atouts et faiblesses de leur territoire et s'exprimer individuellement sur leurs aspirations pour la commune. Une quinzaine de personne ont également réagi via la plateforme numérique. La **réunion de synthèse** qui clôturait ces rencontres villageoises a également connu une belle mobilisation, puisque 80 personnes sont venues découvrir les attentes de leurs concitoyens ainsi que le diagnostic posé par l'auteur de programme. **La CLDR** a été mise en place juste avant cette soirée de synthèse pour permettre à ses membres de se présenter de manière ludique et conviviale à la population, favorisant ainsi d'emblée leur rôle de relai.

La CLDR a donc pris ses fonctions en mai 2019. Après avoir pris connaissance de l'analyse socio-économique réalisée par IMPACT et de la synthèse des consultations citoyennes, la CLDR a contribué à l'élaboration du **diagnostic partagé** et a défini les grands enjeux pour l'avenir de la commune. Sur cette base, elle a mis en place une série de **rencontres thématiques (GT)** visant à déterminer, avec la population et les acteurs de terrain, les solutions à apporter aux enjeux des différents secteurs. Une soirée inter-commissions a permis de présenter les avancées du PCDR et d'inviter chaque commission à participer aux rencontres thématiques, en particulier, pour les thèmes dont elle a la charge.

Si ces rencontres ont pu se tenir normalement jusque mars 2020, la planification et la méthodologie prévues initialement ont dû être adaptées suite à la crise sanitaire « Covid 19 » et les confinements qu'elle a engendrés. La FRW et l'auteur de PCDR ont donc travaillé différemment afin de poursuivre le bon déroulement de l'ODR (enquête, visioconférence, recours à des personnes ressources ou au personnel communal). Un **bulletin de liaison** a été créé pour garder le contact avec la CLDR. En outre, si celle-ci préférait se réunir en présentiel, elle a su rebondir en s'initiant aux outils numériques et aux visioconférences.

L'ensemble de la matière ainsi récoltée a été analysée par la CLDR pour aboutir à une proposition de **stratégie et une liste de projets**. L'auteur de PCDR a ensuite rédigé un « cahier de projets » afin de permettre à la CLDR de mieux appréhender les contours de chaque projet, d'en vérifier la pertinence

au regard de la stratégie et de faire des choix (abandon, regroupement, réorientation). Enfin, la CLDR a procédé à la **planification des projets dans le temps**.

Le bureau d'études a donc pu s'atteler à la rédaction des **fiches-projets**. L'ensemble des fiches ont fait l'objet d'une relecture à domicile. Les fiches-projets du lot 1 ont quant à elles été étudiées plus en détails en séance.

Après 4 ans de rencontres et d'échanges en présentiel ou en visioconférence se clôture l'élaboration de **l'avant-projet de PCDR** composé de 3 axes déclinés en **7 objectifs opérationnels et 42 projets** matériels ou immatériels. Il a été **approuvé par la CLDR le 28 juin 2022.**

1.2. Ligne du temps générale

PRÉALABLE

- **10/06/16 :** Décision du Conseil communal de lancer une nouvelle ODR
- **1/04/18 :** Désignation de l'organisme d'accompagnement , la Fondation rurale de Wallonie
- **18/06/18 :** Désignation de l'auteur de PCDR, le bureau d'études IMPACT
- **27/11/18** Evaluation de l'ODR précédente et préparation de la nouvelle ODR avec l'ancienne CLDR

ELABORATION DU DIAGNOSTIC

- **29/11/18 :** Visite de terrain auteur/FRW/Collège
- **22/01/19 :** Consultation de représentants de l'ancienne CLDR et des différentes Commissions consultatives
- **3/12/18 > 1/04/19 :** Rencontres de personnes-ressources
- **5/02/19 > 02/04/19 :** 8 réunions d'information et de consultation villageoises
- **24/04/19 :** Composition de la CLDR par le Conseil communal
- **7/05/19 :** Retour à la population : synthèse des consultations et présentation de l'analyse socio-économique
- **7/05/19 :** CLDR— Installation, prise de contact et présentation des membres à la population
- **4/06/19 & 24/06/19 :** CLDR — Deux réunions sur le diagnostic partagé

ELABORATION DE LA STRATEGIE

- **9/09/19 :** CLDR — Validation du diagnostic partagé et des enjeux, programmation des rencontres thématiques
- **20/09/19 :** Soirée inter-commissions pour lancer les Rencontres thématiques
- **7/01/20 :** CLDR— Analyse des résultats des Rencontres Thématiques organisées lors du second semestre 2019
- **1/10/20 :** CLDR— Soirée de relance de la CLDR et de ses activités post interruption Covid
- **13/10/20 :** CLDR — Présentation d'une ébauche de la stratégie
- **15/12/20 :** CLDR — Présentation de la dynamique « Smart city » et analyse de la communication
- **28/04/21 :** CLDR — Validation de l'arbre stratégique et de la liste des projets

30/09/19 > 17/02/21
Rencontres thématiques (GT) :

Cœur de village - Mobilité douce - Economie solidaire - Aînés - Energie - Culture - Jeunesse - Aménagement du territoire et Logement -Tourisme - Circuits courts - Rencontre avec la Commission agricole - Rencontre avec la Commission forêt - Economie locale - Communication - Nature/PCDN

Enquêtes ciblées :
Jeunes, agriculteurs et producteurs, communication

ETUDE DES PROJETS

- **01/07/2021 :** CLDR — Relecture et échanges sur le cahier de projets
- **23/09/21 :** CLDR — Visite de terrain : étude du cœur de Forrières
- **10/11/21 & 24/02/22 :** CLDR — Exercice de planification des projets dans le temps. Validation de la répartition en 3 lots.
- **30/05/22 :** CLDR — Présentation des fiches-projets prioritaires et mise en commun de la relecture en ligne de l'ensemble des fiches projets

FINALISATION

- **28/06/22 :** CLDR — Approbation de l'avant-projet de PCDR et de la 1ère demande de convention
- **4/07/22 :** Approbation de l'avant-projet de PCDR et de la 1ère demande de convention par le Collège
- **09/22 :** Approbation du projet de PCDR et de la 1ère demande de convention par le Conseil communal

1.3. Présentation de l'organisme d'accompagnement : la Fondation rurale de Wallonie

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979. Elle est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

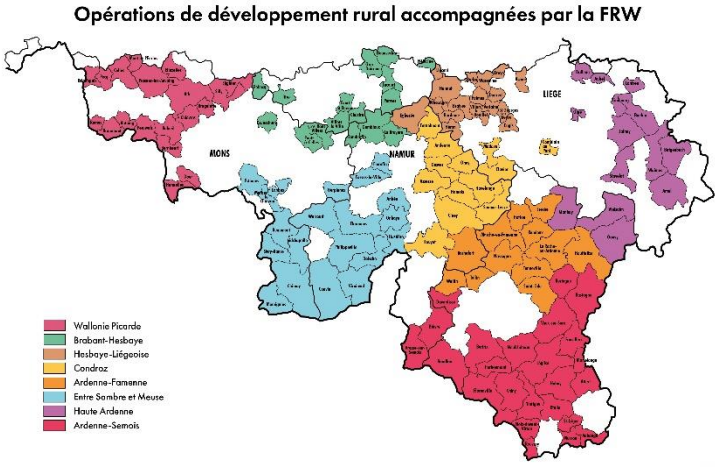
- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des Communes sollicitant la subvention BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 126 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de <u>Nassogne</u> est assuré par l'équipe <u>Ardenne-Famenne</u> située à Marloie (en orange sur cette carte).





<u>EN SAVOIR PLUS</u> ?

www.frw.be

2. Communication

Bien communiquer vers la population est déterminant pour la bonne réussite de l'ODR. Aussi, les agents de la FRW ont-ils planifié différentes actions de communication vers la population à chaque grande étape de l'Opération, en particulier, en amont des réunions d'information-consultation. Pour maximiser les chances de répercussion, plusieurs supports ou canaux de communication ont été utilisés ; les outils classiques (presse, bulletin communal) mais aussi des supports numériques comme un site internet spécifique à l'ODR ou encore Facebook.

2.1. Le logo de l'Opération

La population ayant bien en tête le logo réalisé dans le cadre de l'Opération de Développement rural précédente, ce dernier a été conservé. Il est utilisé sur tous les supports de communication (site internet, communiqué de presse, affiches, etc.) mais également sur les documents de travail (compte-rendu de réunion, courriers aux membres de CLDR, invitations aux groupes de travail, PowerPoint, etc.). Il permet ainsi aux citoyens d'identifier facilement tout évènement ou information en rapport avec l'ODR, et ce, en continuité avec l'ODR précédente.

2.2. Les médias numériques

Sites internet

Dès le début de l'Opération, un onglet spécifique relatif au Développement rural est créé sur le site internet de la commune, en vue d'y relayer les informations utiles au plus grand nombre et surtout de renvoyer vers le site ODR présenté ci-dessous. Le menu déroulant « Actualités » est régulièrement utilisé pour mettre en évidence les nouvelles étapes de l'ODR.



En complémentarité avec les autres médias utilisés, le site internet dédié à l'ODR de Nassogne est mis en ligne et géré par la FRW. Ce site est la référence sur l'Opération de Développement rural : *www.nassogne-odr.info*. Les internautes y trouvent des informations générales sur ce qu'est une ODR ou sur comment s'y impliquer, mais également toutes les informations spécifiques et d'actualité concernant l'ODR de Nassogne : le calendrier des réunions, la liste des membres de la CLDR, les photos de réunion, les comptes-rendus des réunions et documents de travail (diagnostic partagé, enjeux…), les différentes parties du PCDR au fil de leur rédaction…

Ce site propre à l'ODR est également répertorié sur le site www.frw.be, qui reprend la liste de toutes les communes accompagnées par la FRW ; c'est une porte d'entrée supplémentaire pour les personnes intéressées par l'ODR de Nassogne.

Facebook

Une page Facebook nommée « Nassogne ODR » est créée et gérée par les agents de développement pour annoncer les réunions publiques, promouvoir la plate-forme numérique, diffuser des photos ou documents, rendre compte de l'état d'avancement de l'Opération. Ces informations sont également relayées sur la page Facebook communale. Contrairement aux autres outils de communication plus statiques, Facebook permet aux citoyens de réagir directement au contenu diffusé et assure un lien dynamique avec la population. Il est ainsi plus facile pour tout qui le souhaite de partager une information publiée afin d'en étendre la portée.

2.3. Articles dans le bulletin communal, toutes-boîtes, flyers et affiches.

Les agents de la FRW utilisent régulièrement le « flash info » (bulletin communal) pour communiquer sur les étapes-clés de l'Opération. Ainsi, dès mai 2018, un article invite les habitants à participer à la nouvelle ODR en faisant mention des réussites de l'ODR précédente, témoignages de membres de la CLDR en appui.

Pour convier la population aux réunions de consultation ou aux rencontres thématiques, la commune fait également distribuer une invitation toutes-boîtes à tous les habitants. En complément, des affiches et flyers sont disposés aux endroits fréquentés par la population.



2.4. Relais presse

Les agents de développement ont fait appel à la presse pour augmenter la circulation de l'information et améliorer la communication autour de l'Opération de Développement rural en multipliant les canaux de diffusion : presse écrite, radio. Des communiqués de presse ont ainsi été envoyés pour les réunions d'information/consultation, la réunion de synthèse des consultations, des réunions de GT thématiques.

➢ *Dans la presse écrite :*

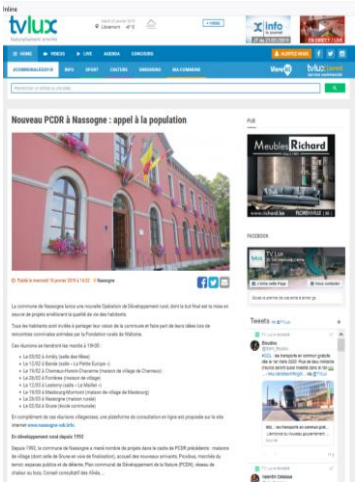
- *« Un deuxième PCDR riche en réalisation »* - annonce de la consultation prévue en 2019 - 08/12/2018 – Avenir du Luxembourg
- *« Consultations citoyennes en vue du PCDR »* - annonce des dates de réunion d'information-consultation – 18/01/2019 - l'Avenir du Luxembourg
- *« Le troisième PCDR, le gros chantier »* - mise en valeur du PCDR et du lancement des consultations lors du discours des vœux communaux – 21/01/2019 - l'Avenir du Luxembourg

➢ *Dans les médias numériques :*

- « La commune de Nassogne se lance dans une troisième Opération de Développement rural » - mis en ligne le 18/01/2019 – Vivre ici + RTBF info
- « Nouveau PCDR à Nassogne : appel à la population » - mis en ligne le 16/01/2019 – TVLux
- « Consultations citoyennes à Nassogne » - mis en ligne depuis le 19/01/2019 – Blog Sudpresse de Nassogne







➢ *A la radio :*

- Interview radio must FM – diffusion à 2 reprises à des heures de grande audience le 22/01/2019 (à 7h30 et 12h30)

La CLDR, le meilleur relai auprès de la population !

Les habitants engagés dans l'ODR précédente ont été associés dès le lancement de la nouvelle opération. Ainsi ont-ils pu inciter leurs concitoyens à participer aux réunions de consultation villageoise ou à se porter candidats pour la CLDR.

Une fois la CLDR mise en place, les nouveaux membres ont continué ce rôle de relais auprès de la population en transmettant les mails d'invitation à leurs contacts, en partageant la page Facebook ou encore par le bouche à oreilles !

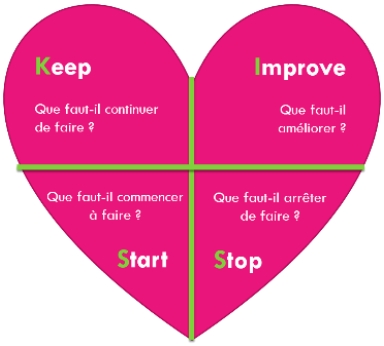
3. L'information et la consultation

Mener une Opération de Développement rural, c'est donner la possibilité à chaque citoyen de prendre part à la vie communale et d'exprimer ses souhaits sur le devenir de la commune. Aussi la phase de consultation est-elle une étape essentielle du processus. Elle permet de faire un état des lieux de la situation actuelle et de comprendre comment la population perçoit son territoire et quels sont ses besoins.

3.1. Préparation avec l'ancienne CLDR et les différentes commissions

- ***La CLDR***

La FRW a accompagné l'opération précédente et a donc une complicité de longue date avec la CLDR. Les agents de développement ont donc impliqué les membres de CLDR dans la préparation de la nouvelle opération de développement rural, notamment lors d'une réunion de clôture (27/11/18) de l'ancienne ODR.



Ainsi, les participants ont fait le bilan des apports du PCDR précédent et ont relevé les initiatives parallèles (tels que les projets transcommunaux) qui ont également contribué à atteindre les objectifs fixés. Ils ont ensuite relevé les thèmes incontournables pour la future ODR ainsi que les pistes d'enjeux imaginés pour l'avenir. De même, ils ont évalué le fonctionnement de la CLDR selon la méthode « KISS », permettant aux agents de la FRW de tirer des enseignements pour encore faire mieux.

En fin de réunion, chacun a pu manifester son souhait de postuler à la future CLDR et a été invité à encourager ses concitoyens à participer aux consultations villageoises.

- ***Les commissions***

Suite aux élections communales d'octobre 2018, les différentes commissions consultatives (CCCA, PCDN, CCATM, Commission forêt, Conseil consultatif des jeunes) ont été recomposées début 2019. Toutefois, souhaitant profiter de l'expertise et de la connaissance du territoire engrangées par les membres de ces commissions, la FRW a invité - le 22 janvier 2019, donc avant leur recomposition - des représentants de chaque commission afin de réagir sur les atouts et faiblesses identifiés au travers de l'analyse socio-économique réalisée par le bureau Impact, auteur du PCDR. Ce travail a permis à l'auteur de PCDR d'affiner son diagnostic et aux agents de la FRW de préparer les réunions de consultation.

3.2. Personnes-ressources et visite de terrain

- ***Rencontres de personnes-ressources***

Les agents de développement de la FRW ont interviewé différentes personnes-ressources dans le but de :

- mieux cerner la commune, ses enjeux, ses atouts, ses faiblesses ;
- récolter des informations de personnes qui connaissent le « terrain » et confronter ces informations avec les statistiques de la Partie 1 du PCDR ;

- connaître leur opinion sur les précédentes Opérations de Développement rural et leurs attentes pour la nouvelle ;
- récolter leurs idées de projets, d'actions, ou de défis pour le territoire.

Menés dans le respect de la confidentialité, les entretiens se révèlent riches en informations et permettent d'établir un contact privilégié avec des acteurs centraux de la commune, lesquels constituent aussi un réseau de diffusion de l'information. Au total, l'avis d'une quinzaine de personnes, spécialistes de la vie communale, est récolté. Citons, à titre d'exemple, des membres du Collège ou du personnel communal mais également des membres du CPAS, des indépendants (Horeca, agriculteurs, éleveurs…), des représentants du monde associatif, culturel ou sportif…

Visites de terrain

Rien de tel qu'une visite de terrain pour s'imprégner du territoire et se rendre compte concrètement des atouts et faiblesses de la commune. Les agents de la FRW (en charge de l'ODR et du PCDN), un représentant du bureau d'études Impact, plusieurs membres du Collège communal et l'agent-relais, ont donc embarqué dans le Proxibus communal pour un tour du territoire commenté par Andrée, une habitante engagée de longue date dans la CLDR et organisant régulièrement des visites touristiques. Ce fut une belle occasion de discuter des enjeux de développement.



Une seconde visite de terrain a été organisée en juillet 2019 afin d'informer de nouveaux arrivants dans l'équipe du suivi de l'ODR : José Dock, échevin du DR nouvellement élu, Quentin Paquet, nouveau chef de bureau administratif de la Commune et Fanny Van der Smissen, agent de développement qui a rejoint l'équipe FRW de Marloie.

3.3. Réunions d'information-consultation villageoises

De février à avril 2019, les agents de développement de la FRW ont mené 8 séances d'information et de consultation, pour permettre à tous les habitants des différents villages et hameaux de participer. Au total 193 se sont mobilisés.

Habitants des villages	Dates	Lieux	Nombre de participants
AMBLY	Le 5 février 2019	Salle des Fêtes d'Ambly	33
BANDE	Le 12 février 2019	Salle « La Petite Europe » à Bande	18
CHARNEUX - CHAVANNE - HARSIN	Le 19 février 2019	Maison de Village de Charneux	24
FORRIÈRES	Le 26 février 2019	Maison de Village de Forrières	38
LESTERNY	Le 12 mars 2019	Salle « Le Maillet » à Lesterny	16

MASBOURG - MORMONT	Le 19 mars 2019	Maison de Village de Masbourg	20
NASSOGNE	Le 26 mars 2019	Maison rurale de Nassogne	21
GRUNE	Le 2 avril 2019	Ecole communale de Grune	23
	Total des présences : 193 personnes.		



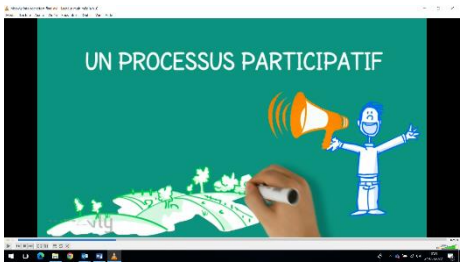




- ***Méthode de consultation***

Chaque réunion de consultation villageoise s'est déroulée suivant le même canevas.

1. Les séances ont débuté par l'accueil du Bourgmestre, qui a évoqué les **motivations de la commune** à mener une troisième Opération.
2. Ensuite, les agents de développement ont pris la parole pour se présenter et préciser les objectifs de la rencontre. Un dessin animé (réalisé via moovli par les agents) permettait **d'informer** les habitants de manière dynamique du fonctionnement et du déroulement d'une Opération de Développement rural, en insistant sur son objectif principal et ses fondamentaux (participation de la population, globalité, territoire d'action, valorisation des ressources locales, partenaires). Les nombreux projets et actions issus du PCDR précédent ont également été mis en avant.



3. Le cœur de la réunion était consacré à la **consultation** des habitants, l'objectif étant de *« réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement à court, moyen ou long terme, les conditions de vie de tous les habitants »*.

La vie communale étant complexe et les thèmes étant nombreux à aborder, les agents de développement ont proposé de structurer la réflexion en 3 grandes rubriques : « Travailler, consommer et entreprendre à Nassogne » – « Vivre à Nassogne » – « Habiter à Nassogne ».

Pour chaque rubrique, ils ont exposé quelques chiffres-clés issus de l'analyse socio-économique afin d'alimenter réflexions et débats par la suite.

Après quelques recommandations pour que chacun se sente à l'aise de participer, les agents de développement ont exposé la méthodologie.

➔ **La méthode suivante est proposée aux participants :**

A. <u>Réflexion en sous-groupes</u>

<u>Etape 1</u> : les participants sont répartis en petits groupes. Chaque groupe étudie une des 3 grandes rubriques (déterminer les atouts et les faiblesses, les éléments positifs à valoriser et les points négatifs à améliorer) et transcrit ses réflexions sur une feuille de synthèse.
<u>Etape 2</u> : Après 15 minutes, la feuille de synthèse change de table. Chaque groupe aborde donc une nouvelle rubrique, découvre ce que le groupe précédent a formulé et complète ou amende selon ses avis. Après 15 minutes (puis 12, puis 10 !), on change une dernière fois.
<u>Etape 3</u> : A la fin du 3e tour, chaque groupe identifie (surligne en fluo) les 3 atouts et les 3 faiblesses les plus important(e)s pour la rubrique qu'il traite.
<u>Etape 4</u> : Ces éléments fluorés font ensuite l'objet d'une mise en commun. Les feuilles de synthèse sont affichées pour que chacun puisse lire l'ensemble à son aise en fin de réunion.

Pour mener à bien cet exercice, les participants doivent :
- Désigner un animateur et un rapporteur par groupe ;
- Veiller à ce que chacun s'exprime ;
- Considérer, autant que possible, le territoire communal dans sa globalité ;
- Cibler l'intérêt collectif ;
- Proposer une formulation concise.

B. <u>Réflexion individuelle :</u>



Dans un second temps, chaque participant est invité à réfléchir à la question ***« Comment faire de Nassogne une commune + connectée, + solidaire, + innovante et créative »****, puis à inscrire sur un post-it le projet qui lui semble le plus intéressant à mettre en œuvre pour le développement de sa commune ou de son village. Il colle ensuite son post-it sur un grand poster commun pour que chacun puisse découvrir les idées des autres en fin de réunion.

** Question définie en accord avec la CLDR précédente.*

4. Chaque rencontre s'est clôturée par une brève présentation des prochaines étapes du processus, l'annonce de la réunion de synthèse des consultations et une invitation à s'inscrire pour la Commission locale de Développement rural. Les différents moyens de consultation mis en place sont rappelés, ainsi que les dates des réunions d'information et de consultation à venir.

- ***En marge des réunions citoyennes : la plateforme numérique !***

Parallèlement aux réunions dans les villages, plusieurs possibilités de donner leur avis et leurs idées s'offraient aux habitants dans cette première phase de consultation.
La principale était l'utilisation de la plateforme de consultation en ligne de la FRW. Celle-ci a été mise en place, entre autres, pour toucher les publics souvent moins présents aux réunions, tels que, par

exemple, les jeunes mamans. La plate-forme a permis de récolter une cinquantaine d'idées supplémentaires.

Enfin, les habitants pouvaient également donner leur avis en envoyant un courrier ou un mail à la FRW.

3.4. Résultats de la consultation

Le nombre de participants

165 personnes ont assisté aux 8 réunions villageoises menées du 4 février au 2 avril 2019. En parallèle, s'ajoute à cela pas moins de 52 propositions, postées sur la plateforme numérique par 15 utilisateurs différents. En amont des réunions dans les villages, nous avons aussi informé et consulté une quinzaine de personnes-ressources du territoire et réalisé un travail de réflexion avec l'ancienne CLDR (13 personnes) qui pilotait la précédente ODR ainsi qu'une inter-commission qui rassemblait des représentants des autres commissions d'avis de la commune (les aînés, les jeunes, la forêt, la CCATM…). Au total, ce sont donc au minimum 215 personnes qui se sont exprimées dans le cadre de cette première étape. Le taux de participation tourne autour de 3,86 %.

Résultats de la consultation

Le tableau ci-dessous reprend les principales idées émises par la population en termes d'atouts, de faiblesses ou de souhaits pour l'avenir de la commune.

Mobilité



↗ Bus TEC, gare de Forrières, Proxibus, service du CPAS.
↘ Dépendance à la voiture
↘ Abris bus à améliorer
➔*Proxibus : nouveaux circuits - prestation le WE*
➔*Initiatives solidaires : covoiturage - centrale de mobilité – réseau de bénévoles*



↗ Réseau de promenades balisées
↘ Manque d'aménagements piétons et cyclables
➔ *Création de pistes cyclables et de Ravel*
➔ *Réhabilitation de sentiers disparus*
➔ *Bornes pour vélos électriques*



↘ Sécurité routière - vitesse dans les villages
↗ Aménagements de Nassogne, Forrières
➔ *Aménagements de trottoirs, parkings, carrefours, entrées ou traversées de village…*

Environnement



↗ Un patrimoine naturel et paysager de qualité
↗ La forêt
↗ Potagers publics, arbres fruitiers
➔*Réengager un éco-conseiller !*
➔*Commune MAYA aussi chez les habitants*
➔*Renforcer le maillage écologique (haies, vergers, mares…)*
➔*Gestion raisonnée de la taille et de la fauche*
➔*Restaurer la forêt à long terme - Chasse éthique*

Cadre bâti, patrimoine, aménagement du territoire



↗ Une commune calme et rurale
↗ Un patrimoine bien préserver
↗ Des villages bien entretenus
↘ Site de l'ancien Métropolis, N4
➔*Mise en valeur de certains sites patrimoniaux*
➔*Assainissement du site du Métropolis*

Gestion environnementale



↗ Parc à containers
↗ Réseau d'eau de Nassogne
↘ Incivilités (déchets, dépôts sauvage, feu…)
↘ Epuration des eaux usées
➔*Préserver par la répression et la sensibilisation*
➔*De nouveaux équipements de récolte des déchets*
➔*Station d'épuration, lagunage*
➔*Un réseau d'eau 100% Nassogne*

Logement



↗ Lotissements communaux
↘ Difficulté d'accès au logement
↘ Manque de terrain à bâtir …
➔*Faciliter l'accès au logement pour les jeunes : lotissement à tarif préférentiel, bail emphytéotique*
➔*Diversifier l'offre en logement, plus de mixité*
➔*Encourager la construction/rénovation écologique*

Energie



« Une commune autonome en énergie »

↗ Réseau de chaleur et chaufferie au bois
↗ Panneaux solaires
↗ Primes à l'énergie

➔***Pour les particuliers*** *: audit énergétique, conseils et primes, achat groupé, coopérative…*

➔***Pour la commune*** *: cadastre énergétique, éclairage led, véhicule électrique…*

➔ ***Pour la production d'énergie :***
✓*Réseau de chaleur à Forrières*
✓*Hydraulique via les nouvelles technologies*
✓*Biométhanisation (électricité et chaleur)*
✓*Panneaux photovoltaïques sur les toitures et terrains communaux en friches*
✓*Eolienne citoyenne*

Démographie



Anticiper le vieillissement de la population
Attirer les jeunes du cru et d'ailleurs
➔ *Par une offre en logements et en services adaptés*
➔ *En facilitant l'accès à la propriété (lotissement, baux emphytéotiques)*

Services



↗ Nombreux services pour les aînés via CPAS
↗ Maison des aînés et groupes 3X20
➔ *Prolonger l'autonomie des personnes*
➔ *Solutions alternatives à la maison de repos*
➔ *Des lieux d'accueil de jour et de rencontres*

↘ Accessibilité et lieu d'accueil des PMR



↗ Accueil de l'enfance
↗ Ecoles de village et extrascolaire
➔ *Enjeu : maintien à long terme*
➔ *Quelques pistes d'amélioration : aménager les abords, cours de 1er secours, produits locaux, garderie plus souple, immersion…*

Services



↗ Animateur de rue et sorties en Proxibus
↘ Encadrement et nombre d'activité à augmenter
↘ Désintérêt et manque d'implication des jeunes
➔ *Un foyer ou une maison des jeunes*
➔ *Mettre en avant les idées des jeunes*
➔ *Favoriser le bénévolat dans la jeunesse*
? : *un problème de communication?*



↗ Site internet communal et flash info
↘ Améliorer l'info sur activité aînés, jeunes…
↘ Couverture numérique par endroit
➔ *Espace citoyen, papier recyclé, numérisé…*
➔ *« Tam tam numérique », plateforme d'échange*
➔ *Améliorer la couverture numérique, spot wifi gratuit*



↗ Présence de médecins et kinés
↗ Projet de maison médicale
↘ Absence de véhicule d'intervention
↘ Fléchage pour les secours héliportés.

Culture, sports et loisirs



↗ Bibliothèque dynamique
↗ Centre culturel à préserver
↗ Présence d'artistes sur le territoire



↗ Beaucoup de choix en matière de sports
↗ Infrastructures sportives sur Nassogne et Forrières
↘ Hall sportif est à rénover



↗ Nombreuses infrastructures bien réparties

➔ *Quelques améliorations :*
- *A Forrières / A Masbourg / A Ambly /A Lesterny*
- *A Harsin, Charneux, Chavanne*

Culture, sports et loisirs



↗ Bonne dynamique au sein des villages
↗ Des activités nombreuses et variées
↗ Des traditions et coutumes locales toujours vivantes

➔ *Quelques idées :*
- *Entre villages : jeux inter-villages, balades-rencontres*
- *Entre voisins : fête des voisins, comités de quartier, four à pain à Lesterny*



☺ **Et pour développer la solidarité :**
- ✓ Une association, une maison citoyenne orientée vers la solidarité et l'intergénérationnel
- ✓ Des ateliers d'échanges de savoirs + lien avec les ainés !!!
- ✓ Mutualiser des tâches ou production
- ✓ Un repair- café, un SEL
- ✓ Des boîtes à livres dans les villages
- ✓ Accueil des nouveaux habitants

Commerces



↗ Diversité à Nassogne
>< pérennité à Forrières et Bande
>< absence dans les autres villages
↗ Commerces ambulants
↘ Manque de signalisation, erreur sur le web

➔ ***Soutenir l'existant :***
Meilleure visibilité, carte de fidélité, chèque-commerce, monnaie locale (Volti)

➔ ***Attirer des nouveaux :***
Local à faible loyer, incitants financiers, coaching, campagne de comm'

Entreprises et emplois



↗ Nombreux indépendants et PME
↗ Accessibilité via la N4
↗ Absence d'industrie polluante
↘ Absence d'espace d'accueil

➔ Développer un pôle économique (Bande ou Métropolis)
➔ Créer des espaces d'accueil (hall relais)
➔ Créer un listing des indépendants, des outils de promotion, un club d'indépendants.



↘ Taux d'emploi local faible
↘ Manque de potentiel
↘ Absence de formations professionnalisantes
↗ Formation cours d'anglais, informatique

➔ Formations « permis de conduire »
➔ Espaces ou ateliers partagés
➔ Coworking

Tourisme



↗ Tourisme vert bien développé
↗ Calme, nature, forêt
↗ Réseau de promenades
↗ Gîtes de qualité
↗ Producteurs locaux, animations
↘ Peu de retombée économique
↘ Entre Marche et Rochefort
↘ Manque d'entretien et d'équipements des promenades
↘ OCT : dynamisme, horaire



➔ *Compléter le réseau de promenades*
➔ *Utiliser les nouvelles technologies*
➔ *Infrastructures « nature » : centre forêt et écologie, station de trail, aire de remise en forme*
➔ *Emplacement pour mobilhome*
➔ *Site de l'étang des Goffes à Nassogne*

Agriculture



↗ Exploitations de petites tailles
↗ Agriculteurs respectueux de l'environnement
↘ Élevage semi-industriel
↘ Manque de respect des lois (épandages, enfouissement)
↘ manque de point d'eau pour les bêtes
? Devenir des terrains agricoles communaux à Bande ?
? Possibilité de biométhanisation ?

Foresterie



↗ Atout touristique
↘ Impact paysager des résineux, des mises à blanc
↘ Ecosystème en danger ?
➔ *Favoriser l'économie circulaire*
➔ *Chasse éthique- équilibre gibier/faune/flore*
➔ *Fête des bruyères*

3.5. Soirée de synthèse des consultations



Environ 80 personnes se sont réunies à la maison rurale de Nassogne, le 7 mai 2019, pour une soirée de synthèse des consultations villageoises. Après un rappel du déroulement et des objectifs d'une opération de développement rural, la FRW et l'auteur de PCDR (M. Stéphane Mottiaux, du bureau d'études Impact) ont présenté pour chaque thème le diagnostic de l'auteur et, en parallèle, les atouts et les faiblesses pointé(e)s par les citoyens. Des pistes de solutions pour améliorer leur cadre de vie ont également été évoquées.



Cette soirée a également permis de présenter les membres de la CLDR aux habitants. Répartis par villages, les membres de la CLDR avaient préparé une petite intervention ludique pour se faire connaître. Ainsi, chacun a pu identifier quels étaient ses relais au sein de la Commission. Ces petits interludes ont, en outre, permis des pauses, bienvenues dans l'exposé dense du diagnostic.

La soirée s'est clôturée par de nombreux échanges autour du verre de l'amitié offert par la Commune. Les participants avaient également le loisir de consulter l'analyse socio-économique du bureau Impact, l'ensemble des avis exprimés dans les villages ainsi que des photos prises en réunions villageoises. Ils étaient également invités à pointer leur lieu de vie sur des vues aériennes de la commune. Cette animation avait pour but de créer de la convivialité, de susciter le dialogue.









4. La Commission Locale de Développement Rural

4.1. Composition de la Commission Locale de Développement Rural

Composée en date du 24 avril 2019, la CLDR de Nassogne compte 34 membres (13 femmes et 21 hommes). Afin d'obtenir des représentants de tous les villages de la commune, du tissu associatif local ainsi que des différents acteurs socio-économiques, un appel à candidature avait été lancé via le bulletin communal, le site internet, la page Facebook ainsi que lors des réunions de consultation.



Effectifs	Suppléants
Représentants du quart politique	
José Dock	Vincent Peremans
Lynda Protin	André Blaise
Jean-François Culot	Marc Quirynen
Philippe Lefèbvre	Christine Breda
Représentants de la population	
Léon Georges	Jérôme Tondat
Marc Timmermans	Julien Collard
Guillaume Orban	Mélody Imbach
Françis Danloy	Ménette Troquet
Corentin Lambert	Emilie Quirynen
Bernadette Gillard	Vincent Dupont
Dominique Paulus	Antoinette Pourtois
Laurent David	Caroline Vermeesch
Claudine Bodart	Yves Mairy
Manuella Batter	Martine Mathieu
Jacques Jamin	Jean-Claude Grandmont
Andrée Defêche	Kévin Jeanjot
Bernard Pierre	Michel Léon

4.2. Calendrier et participation aux réunions de la CLDR

CLDR	Dates	Objet de la réunion	Participants	Excusés
1	7/05/19	Mise en place de la CLDR : présentation du cadre légal, des objectifs poursuivis, du rôle de chacun… *Présentation des différents membres à la population lors de la soirée de synthèse des consultations.*	26	4
2	4/06/19	Diagnostic partagé : définition d'une vision commune du territoire sur base des données socio-économiques et des informations récoltées lors des consultations de la population, identification d'enjeux.	26	7
3	24/06/19	Suite de la réunion précédente	21	10
4	9/09/19	Validation du diagnostic partagé et des enjeux. Préparation et programmation des GT thématiques	21	10
	20/09/19	Rencontre inter-commissions pour lancer les Rencontres thématiques	35	
5	7/01/20	Analyse des résultats des Rencontres Thématiques organisées lors du second semestre 2019	21	7
	03/09/2020	Rencontre conjointe CLDR-CCATM ; analyse des enjeux du Guide Communal d'Urbanisme	11 (+8 CCATM)	8
6	01/10/2020	Soirée de relance de la CLDR et de ses activités post interruption covid	15	9
7	13/10/2020	Présentation d'une ébauche de la stratégie. Validation de la partie 3 du PCDR	17	4
8	15/12/2020	Présentation de la dynamique « Smart city » Analyse de la communication	15	2
9	28/04/2021	Validation de l'arbre stratégique et de la liste des projets	14	2
10	01/07/2021	Relecture et échanges sur le cahier de projets.	15	5
11	23/09/2021	Réunion sur le terrain : étude du cœur de Forrières	12 (+ 3 CCATM)	9
12	10/11/2021	Exercice de planification des projets dans le temps	10	14
13	24/02/2022	Validation du cadre stratégique et de la répartition des projets en lots	18	8
	2/05/22	Rencontre conjointe CLDR-PCDN : projets BiodiverCité	16	
14	30/05/2022	Présentation des fiches-projets prioritaires	19	7
15	28/06/2022	Approbation de l'avant-projet de PCDR	23	6

4.3. Synthèse des réunions de la CLDR

L'équipe d'accompagnement a souhaité la mise en place de la Commission locale de Développement rural (CLDR) tout de suite après les réunions d'information/consultation afin de l'impliquer d'emblée : dans l'animation de la soirée de « retour à la population », dans l'élaboration du diagnostic partagé, dans l'identification des enjeux ou encore dans l'organisation des groupes de travail. La CLDR de Nassogne a donc pris ses fonctions en mai 2019 et s'est réunie à 15 reprises.

CLDR n°1 : 7/05/2019

Les agents FRW ont programmé la réunion d'installation de la CLDR, juste avant la soirée de synthèse des réunions de consultation (« retour à la population ») afin d'impliquer rapidement les membres de la CLDR. Cette initiative comporte, en effet, plusieurs avantages :

Premièrement, inviter les membres de la CLDR à écouter attentivement la présentation du premier diagnostic croisé, à savoir la vision de l'auteur et la vision de la population lors de la soirée de synthèse, information utile pour les travaux qui les attendent.

Deuxièmement, permettre aux membres de la CLDR de se présenter à leurs concitoyens et faciliter ainsi leur rôle de relais.

Troisièmement, les faire collaborer autour d'une animation ludique et ainsi créer une cohésion de groupe dès la première réunion.



Ainsi, cette réunion d'installation a permis à chaque membre de prendre connaissance du rôle et des missions de la CLDR et de découvrir le déroulement d'une Opération de Développement rural. Ensuite, les participants se sont réunis par villages pour préparer leur intervention du soir. Ils ont également partagé un sandwich avant de se rendre à la soirée de synthèse.

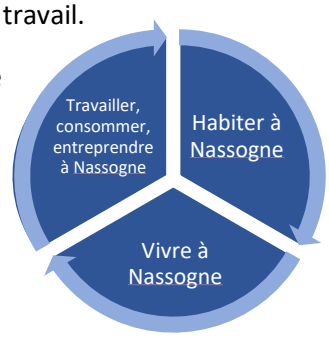
Les p'tits + sympas de la CLDR : être le relais de la population

Pour permettre aux membres de la CLDR de jouer pleinement leur rôle de représentants de la population, les agents de développement leur proposent de se présenter à leurs concitoyens lors de la soirée de synthèse en utilisant une méthode sympathique. Quatre méthodes différentes sont proposées : le blason, le portrait chinois, l'acrostiche et le téléachat.

CLDR n°2 : 04/06/2019

La séance a démarré par l'approbation du règlement d'ordre intérieur, reçu pour relecture au préalable et que la CLDR s'est approprié en y apportant quelques modifications.

Ensuite, après avoir rappelé les différentes étapes du processus (diagnostic - stratégie – projets), les agents de développement ont invité les membres de la CLDR à se mettre au travail.



La première mission confiée à la CLDR a été d'établir un diagnostic partagé et de cibler les enjeux importants pour l'avenir de Nassogne. Vu l'ampleur de la tâche, la FRW et l'auteur de PCDR ont décidé d'étaler ce travail sur deux séances et de répartir la matière selon 3 axes : « Travailler, consommer et entreprendre à Nassogne » – « Vivre à Nassogne » – « Habiter à Nassogne ».

Méthodologie :



Pour chaque axe, le bureau Impact a fusionné dans un même document les constats « atouts » ou « faiblesses » du territoire émanant, soit de l'analyse socio-économique de la commune (Partie 1), soit de la population en reprenant le code de lecture suivant :

- Normal : analyse socio-économique
- *Italique : consultation citoyenne*
- **Gras : contenu commun aux deux parties précédentes**

Répartis en sous-groupes, les membres de la CLDR prennent connaissance du document puis, animés par un membre de la FRW ou du bureau Impact, répondent aux questions suivantes :

1. Ce diagnostic est-il valide ?
2. Face à ces constats, quels sont les enjeux/les problématiques à soulever ? Les questions à se poser ? Qui associer dans la réflexion pour ce point (commissions, personnes ressources…) ?
3. Quels sont les 3 enjeux majeurs/prioritaires pour les 10 années à venir ?

Après avoir exploré l'axe « Travailler, consommer et entreprendre à Nassogne », la CLDR a interrompu son travail pour découvrir la dynamique SMART City dans laquelle la commune de Nassogne vient de s'engager. La réunion s'est clôturée par la traditionnelle photo de famille suivie du verre de l'amitié.

CLDR n°3 : 24/06/19

Cette réunion était consacrée à la poursuite de l'élaboration du diagnostic partagé et à la définition d'enjeux. Toujours munis du tableau AFOM, la CLDR s'est donc attaquée aux axes « Vivre à Nassogne » et « Habiter à Nassogne » selon la même méthodologie.

Les p'tits + sympas de la CLDR : travailler mais en toute convivialité !

Le travail sur le diagnostic demande beaucoup de concentration pour les habitants, pas toujours habitués à cet exercice. Aussi, entre les deux thèmes, les agents ont proposé une animation ludique permettant aux participants de bouger et de faire connaissance mais également de recomposer les groupes de manière aléatoire. Ceci permet d'installer une ambiance conviviale et un climat de confiance mais également de changer les dynamiques de groupes. Les participants reprennent donc les réflexions avec davantage de concentration.

CLDR n°4 : 09/09/19

Lors des deux réunions précédentes, les membres de CLDR ont complété les constats du diagnostic partagés et ont déterminé 3 enjeux prioritaires pour chacun des 3 axes de réflexion. La FRW et l'auteur de PCDR ont synthétisé ce travail et proposent à la CLDR de retenir 17 enjeux prioritaires à débattre lors des rencontres thématiques :

1/ Axe 1 - Habiter Nassogne
Comment,

1. Vivre autrement la mobilité, au cœur et entre les villages ?
2. S'engager dans la transition énergétique tant au niveau public que privé ?
3. Protéger et valoriser la ressource en eau ?
4. Protéger et valoriser le patrimoine forestier et anticiper son évolution ?
5. Soutenir et renforcer les actions du PCDN en faveur de la biodiversité ?

2/ Axe 2 - Vivre à Nassogne
Comment,

6. Anticiper le vieillissement de la population en développant de nouveaux services aux aînés ?
7. Devenir une terre d'accueil pour les jeunes ?
8. Développer de nouvelles formes de logements pour tous ?
9. Renforcer l'intergénérationnel et les solidarités ?
10. Intégrer les adolescents dans la vie communale ?

3/ Axe 3 : Travailler, consommer, entreprendre à Nassogne
Comment,

11. Consommer autrement et encourager une économie solidaire ?
12. Favoriser et encourager les circuits courts ?
13. Soutenir et développer les commerces de proximité ?
14. Développer l'emploi local autour des services à la population (économie rurale) ?
15. Préserver les dispositifs touristiques existant et envisager l'e-tourisme ?

Quelle(s),

16. Évolution du secteur agricole ?
17. Places d'accueil pour entreprendre ?

Deux questions transversales sont également identifiées :

1) Comment les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) peuvent-elles apporter une solution spécifique ? (Cf. la dynamique « Smart city »)
2) Quels sont les besoins en communication ?

Un programme de travail est alors validé en séance, reprenant pour chaque rencontre thématique, les enjeux à traiter, les publics concernés en priorité et les modalités. Ces rencontres thématiques ont pour objectifs :

- D'affiner le diagnostic partagé ;
- De définir des objectifs de développement pour les 10 ans à venir ;
- D'envisager les projets à mettre en œuvre.

En marge des réunions de CLDR - Rencontre inter-commissions : 20/09/19



Les agents de développement ont souhaité associer les nombreuses commissions consultatives tout au long du processus et, en particulier, dans le cadre des rencontres thématiques (groupes de travail). Mais avant de les convier à ces réunions spécifiques, il est apparu nécessaire de les réunir une première fois. En effet, les agents FRW ont observé assez vite que ces dernières se connaissaient peu et que de nombreux liens et partenariats étaient à créer.

Une grande rencontre inter-commissions a donc été organisée permettant d'une part, à chacune d'elles de se présenter et de mieux connaître les travaux des autres et, d'autre part, aux agents de développement de présenter les avancées de l'Opération de Développement Rural et d'expliquer comment chaque commission allait être associée aux réflexions menées dans ce cadre. Des membres du Collège et du personnel communal ont également assisté aux présentations.



Cet échange a été unanimement apprécié des participants.

CLDR n°5 : 7/01/2020



Cette première réunion de l'année 2020 consistait à réaliser une première analyse des résultats des Rencontres Thématiques organisées lors du second semestre 2019. Pour rappel, il avait été demandé à chaque membre de la CLDR de s'inscrire à un minimum de 2 ou 3 rencontres thématiques sur les 6 organisées en 2019.

La réunion permet ainsi à chaque membre de CLDR de prendre connaissance du contenu des rencontres auxquelles il n'a pas assisté, et d'effectuer un premier « tri » qui permettra d'indiquer une direction à prendre pour la stratégie du PCDR.

Les membres de CLDR, regroupés en duos de réflexion, analysent la matière des différentes thématiques réparties par stands. Les propositions de projets sont classées en 3 catégories : « déjà réalisés », « en cours », « à définir ». Pour la catégorie « à définir », les duos choisissent s'ils gardent l'idée en priorité ou si elle doit être gardée en réserve, avec une argumentation ou un commentaire explicitant leur choix.

Les p'tits + sympas de la CLDR : travailler avec de nouvelles personnes !

Afin de permettre aux membres de la CLDR de mieux faire connaissance et de travailler avec des membres d'autres villages, les duos de réflexion ont été définis par un tirage au sort. Chaque membre tirait un papier avec un personnage d'un duo célèbre et devait alors retrouver sa moitié !

En fin de séance, le programme des Rencontres Thématiques 2020 est présenté à la CLDR pour approbation, et validé par celle-ci, moyennant quelques légères modifications.

Les agents de développement présentent également le calendrier des réunions de CLDR qui suivront les Rencontres Thématiques.

Crise sanitaire « Covid 19 » : premier confinement



Comme tout citoyen, les mandataires, les membres de la CLDR et les agents FRW ont subi avec incrédulité, l'évolution de la pandémie qui nous a amené au confinement total. Un peu sonnés les premières semaines, les agents de la FRW ont, petit à petit, mis des choses en place pour ne pas laisser l'ODR à l'arrêt. Etant dans l'impossibilité de réunir la CLDR, ils ont profité de cette période pour travailler avec l'auteur de PCDR sur une proposition de stratégie. Ils ont également sollicité les agents communaux pour affiner l'analyse de certaines thématiques en visioconférence (ex : communication, aménagement du territoire, nature et environnement…). La possibilité de retourner en petit comité dans les communes en juillet et août a permis plusieurs réunions de coordination. L'objectif était de revenir auprès de la CLDR avec de la matière pour relancer au mieux la dynamique.

En marge des réunions de CLDR - Réflexion conjointe de la CLDDR-CCATM sur le GCU 03/09/2020

L'opportunité d'organiser une rencontre conjointe de la CLDR et la CCATM vient du fait de la réalisation par la commune de Nassogne de deux outils de développement du territoire ; le PCDR – Programme Communal de Développement Rural et le GCU – Guide Communal d'Urbanisme. Ces deux outils ont en commun diverses réflexions sur l'Aménagement du Territoire et l'organisation de l'espace communal. Le PCDR se voulant un outil transversal, et la commune souhaitant valoriser les différentes commissions citoyennes, il semblait tout à fait opportun et pertinent de mener ces réflexions de manière conjointe. Le GCU nécessite, en effet, un avis des membres de CCATM, et de CLDR dans ce cas, sur les grands enjeux d'urbanisme qu'il pourrait traiter. Les réflexions de cette réunion se veulent donc globales.

Stéphane Mottiaux, auteur du PCDR et du GCU, présente les principaux points du GCU. La FRW présente également le PCDR et l'élaboration en cours, afin que tous les participants situent le contexte de la présente réunion. Trois Rencontres Thématiques en lien avec l'aménagement du territoire ont été organisées ; cœurs de villages, mobilité douce intervillages, et aménagement du territoire – logement.

Les participants, répartis en sous-groupes, sont invités à répondre à un questionnaire permettant de récolter leurs avis sur les différentes thématiques abordées dans le GCU : Habitat et logement ; Tourisme ; Agriculture ; Loisirs ; Environnement ; paysages et végétation ; Energie et équipement ; Patrimoine, architecture et cohérence urbanistique ; Cœurs de village.

Les p'tits + sympas de la CLDR : mener des réflexions conjointes avec la CCATM

La CLDR et la CCATM travailleront ensemble à plusieurs reprises : l'analyse des enjeux et les recommandations du GCU, les Groupes de travail « cœur de village » et « mobilité », la visite de terrain à Forrières…

CLDR n°6 : 01/10/2020

Cette réunion visait avant tout à relancer la dynamique de la CLDR, après le long arrêt dû au confinement et à permettre à chacun de reprendre le train en route. Après un bref rappel sur les étapes de l'ODR, la FRW a donc fait le point sur les réunions programmées en 2020 qui ont pu se réaliser et sur celles qui ont dû être reportées suite à la crise sanitaire.

Les agents FRW ont également informé la CLDR des différentes réunions techniques menées avec le personnel communal ou l'auteur de PCDR afin de pallier le manque de réunions de CLDR et de limiter le retard et l'impact sur l'interruption de l'élaboration du PCDR. Les membres de la CLDR ont donc reçu une synthèse des différents thèmes abordés depuis janvier 2020 : circuits courts, culture-jeunesse, aménagement du territoire, nature-environnement, énergie, communication. Pour cette première réunion post-confinement, les agents de la FRW ont souhaité sonder l'état d'esprit et la motivation des membres de la CLDR après cet arrêt forcé. De manière générale, les membres de CLDR sont bien motivés à reprendre le travail ! L'enthousiasme est partagé !

CLDR n°7 : 13/10/2020

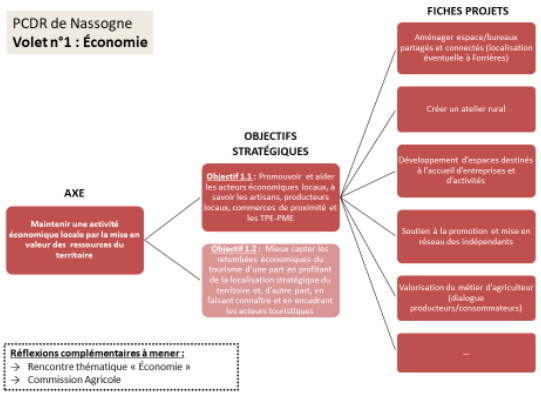


La réunion précédente ayant permis de faire le tour des thématiques et de remettre tout le monde à niveau, l'auteur du PCDR a présenté à la CLDR une première ébauche de stratégie de développement pour la commune. Celle-ci se structure autour de 4 volets d'actions, auxquels il a fait correspondre, pour chacun, un axe de développement :

1. **Economie :** *Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire*
2. **Environnement et énergie :** *Apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques*
3. **Qualité de vie :** *Renforcer la convivialité et la solidarité pour assurer une qualité de vie au sein des villages*
4. **Communication :** *Améliorer la communication depuis, et vers, le citoyen et entre acteurs du territoire*

Pour chaque axe, il a proposé des objectifs à atteindre à l'horizon 2031 et listé, en vis-à-vis, les projets potentiels qui permettraient d'atteindre les objectifs fixés. La liste des projets n'était pas arrêtée, à ce stade. L'auteur a mis en avant les manques et identifié des réunions supplémentaires à mener afin de finaliser la stratégie.

Lors de cette réunion, la CLDR a également validé la version définitive du texte « diagnostic partagé » que les membres avaient reçu en relecture.

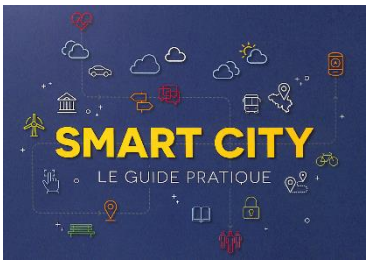


Crise sanitaire « covid 19 » : deuxième confinement

Bien que le rythme ait été un peu ralenti, mieux outillée et habituée aux réunions en visioconférence, la CLDR a pu continuer ses activités lors du second confinement, que ce soit des réunions de groupes de travail ou des réunions plénières. Quand c'était possible, la FRW a continué d'avancer en parallèle avec les services communaux, tout en tenant la CLDR informée.



CLDR n°8 : 15/12/2020



Les membres de la CLDR se sont réunis pour la première fois en visioconférence. Cette réunion était justement consacrée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à la présentation de la dynamique « Smart City » dans laquelle la commune s'est récemment engagée avec l'aide d'IDELUX. Si, lors des réunions de consultation, on a pu constater que la population était, soit indifférente, soit méfiante, au sujet des technologies numériques, la crise sanitaire, par la force des choses, a fait rapidement, et positivement, évoluer les opinions. La commune ne souhaite pas, à tout prix, utiliser les nouvelles technologies, cependant force est de constater qu'elle doit prendre le train en marche pour éviter au maximum les décrochages. La dynamique « Smart » est donc vue comme une ligne de fond, et les nouvelles technologies, comme un soutien supplémentaire pour atteindre les objectifs fixés par la commune et la population, entre autres, via son PCDR.

Un autre enjeu débattu en CLDR est la communication vers les citoyens. En effet, plusieurs demandes sur ce thème exprimées lors des consultations villageoises ont déjà une solution en place. La population semble peu au courant de tout ce qui existe sur la commune, or l'administration communale fait beaucoup d'efforts en ce sens et multiplie les outils de communication pour toucher les différents publics. La FRW et la chargée de la communication de la commune ont donc proposé un sondage pour évaluer les outils de communication, en test à la CLDR dans un premier temps, puis diffusé plus largement aux habitants.



Les p'tits + sympas de la CLDR : un bulletin de liaison

Suite au confinement et par souci de transparence, les agents de la FRW ont créé « Les New's », un bulletin de liaison à l'attention de la CLDR pour lui permettre de prendre connaissance de manière synthétique et illustrée des avancées de l'ODR, qui se faisaient en marge des CLDR (réunions techniques avec le personnel communal, enquête, visite de terrain, etc.).

CLDR n°9 : 28/04/2021

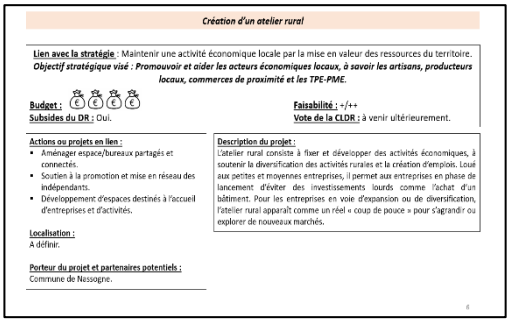
Pour cette seconde réunion en visioconférence, l'auteur de PCDR a présenté de manière détaillée l'arbre stratégique complété. Afin que la CLDR statue sur les projets qui lui permettront d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, l'auteur de PCDR a passé en revue les projets émanant des consultations, enrichis ou passés au crible des différents groupes de travail thématiques. Certains d'entre eux ayant déjà été présentés précédemment, l'auteur s'est attardé sur les apports de la Commission « forêt », de la Commission agricole, du PCDN, du PAEDC, de la rencontre avec les indépendants/commerçants et de la rencontre avec Vaux-sur-sûre.

La CLDR a validé la proposition de l'auteur, y compris la liste des projets à inscrire dans le futur PCDR, lui permettant ainsi de passer à l'étape suivante, à savoir la rédaction d'un cahier de projets.

A noter qu'en fin de réunion, la CLDR a également adopté le nouveau ROI, conformément à la Circulaire Tellier de septembre 2019 et à son arrêté d'application.

CLDR n°10 : 1/07/2021

La CLDR a, à nouveau, pu se réunir en présentiel le 1er juillet 2021. Cette longue réunion était consacrée dans un premier temps à la relecture du cahier de projets, reçu à domicile en guise de préparation. Grâce à cet outil concret, les membres de la CLDR ont pu prendre connaissance plus en détails des futurs projets, afin de les prioriser et d'identifier les éléments nécessaires à la rédaction des fiches-projets.



Création d'un atelier rural

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.

Budget : €€€€€
Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +/++
Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :
- Aménager espace/bureaux partagés et connectés.
- Soutien à la promotion et mise en réseau des indépendants.
- Développement d'espaces destinés à l'accueil d'entreprises et d'activités.

Description du projet :
L'atelier rural consiste à fixer et développer des activités économiques, à soutenir la diversification des activités rurales et la création d'emplois. Loué aux petites et moyennes entreprises, il permet aux entreprises en phase de lancement d'éviter des investissements lourds comme l'achat d'un bâtiment. Pour les entreprises en voie d'expansion ou de diversification, l'atelier rural apparaît comme un réel « coup de pouce » pour s'agrandir ou explorer de nouveaux marchés.

Localisation :
A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :
Commune de Nassogne.

En complément, la CLDR a ensuite repris les propositions du GT « cœur de villages » afin de passer en revue les projets à étudier dans le cadre du PCDR pour voir ce qui semblait pertinent de garder ou non. Enfin, le Bourgmestre a fait le tour des projets de l'ancien PCDR qui n'avaient pas été réalisés afin de voir s'il y avait lieu de les poursuivre ou non.

La commune a également profité de cette réunion pour faire part d'une nouvelle problématique et interroger la CLDR : la crèche de Bande a dû être réinstallée d'urgence et de manière temporaire dans la maison de village « la Petite Europe ». La commune va, dans un premier temps, installer des containers, mais devra trouver une solution pérenne. Elle souhaite donc avoir l'avis et/ou d'autres idées de la CLDR quant à la relocalisation de cette crèche.

CLDR n°11 : 23/09/21



La CLDR et la CCATM se sont rendues sur terrain pour mener une analyse du cœur de Forrières avec l'appui de l'ATEPA (assistance territoire et patrimoine) de la FRW. En effet, si les projets d'aménagement d'espaces publics sont bien circonscrits dans les autres villages de la commune, les enjeux et possibilités de projets sur Forrières sont nombreux. Les objectifs de la visite de terrain étaient d'approfondir les projets déjà retenus et de clarifier les nouveaux enjeux. Aussi, les participants, munis de cartes du village et d'un questionnaire, se sont-ils baladés à pied dans le village. Le retour en plénière des différents groupes a vraiment permis à l'assemblée d'avoir une vision d'ensemble et d'envisager les différents projets de manière cohérente.

CLDR n°12 : 10/11/21

La stratégie en bonne voie, le cahier de projets validé, voici venu le moment pour la CLDR de planifier les projets dans le temps et d'aiguiller l'auteur pour la rédaction des fiches-projets.

Avant la réunion, chaque membre a reçu un tableau reprenant pour chaque projet différentes informations et précisions permettant de répartir les projets de façon pertinente en séance (réunion menée en présentiel). Ainsi, axe par axe, l'auteur de PCDR a parcouru et commenté le tableau. Ensuite, les participants ont échangé collectivement sur les projets puis ont pris le temps de les répartir individuellement selon la méthode suivante : chaque membre a indiqué si le projet devait être classé en priorité 1, 2 ou 3, en veillant à répartir les projets de manière équitable dans les 3 lots. La répartition s'est faite objectif par objectif afin d'avancer de manière équilibrée sur les 3 axes de la stratégie. Pour effectuer un choix judicieux, les participants ont été invités à tenir compte des débats préalables et de ces questions :

Est-ce que le projet

- ✓ est facilement réalisable (localisation, clarté, faisabilité) ?
- ✓ a un effet de levier sur le développement communal (impact important sur le développement au regard de la stratégie…) ?
- ✓ répond à un besoin urgent, de moyen terme ou sera opportun dans plusieurs années ?
- ✓ est collectif, suscite la mobilisation des habitants, sera fréquemment utilisé … ?

En seconde partie de réunion, la CLDR est informée des actualités en matière de tourisme sur la commune : projet LAN (Land Art Nassogne) qui va prendre place au Château du Bois, inscription de la commune de Nassogne dans deux candidatures de Parcs nationaux (l'une via le Géopark ; l'autre via Nassonia), état d'avancement des projets de l'Office communal du Tourisme.

CLDR n°13 : 24/02/22

Afin de valider définitivement la stratégie remodelée suite aux débats de la dernière réunion ainsi que la planification des projets dans le temps, le bureau d'études a présenté le cadre stratégique du PCDR reprenant, par thématique (économie, environnement&énergie et cadre de vie) :

- les enjeux identifiés dans le diagnostic partagé ;
- les axes stratégiques ;
- les objectifs de développement ;
- la classification des projets par lot (0, 1, 2 ou 3) ;
- les projets
- l'argumentaire justifiant les modifications apportées selon les cas.

La CLDR a été invitée à réagir sur le contenu de la présentation, objectif après objectif. Les interventions ont concerné exclusivement des questions de précisions. La CLDR a donc validé le cadre stratégique présenté ainsi que la répartition des projets en trois lots. Afin d'impliquer la majorité des membres de la CLDR à ce stade important du PCDR, la FRW a proposé aux absents/excusés de faire parvenir leur avis par e-mail.

La réunion s'est terminée par la présentation et l'approbation du rapport annuel 2021 suivi d'une information sur l'appel à projets « Vis mon village » qui s'adresse cette fois-ci spécifiquement aux communes touchées par les inondations.

Les p'tits + sympas de la CLDR : interludes thématiques

Cette réunion, dense en contenu, est entrecoupée par trois interludes calqués sur les grands axes de développement du PCDR :

- Economie : diffusion de l'une des capsules vidéo 100% Nassogne réalisées gratuitement, à l'initiative de la commune, pour promouvoir l'économie locale ;
- Environnement et énergie : présentation de l'appel à projets BiodiverCité 2022
- Qualité de vie : retour en images et témoignage sur la visite de la Maison d'accueil communautaire de Vaux-sur-Sûre afin de s'inspirer pour un projet similaire repris dans le PCDR.

En marge des réunions de CLDR - Réflexion conjointe de la CLDR-PCDN - 02/05/2022

La CLDR a été invitée à se rendre à la soirée de bilan des activités « BiodiverCité » organisée le 2 mai 2022 par l'éco-conseillère. Occasion pour les membres de la CLDR de rencontrer les bénévoles du partenariat « PCDN » et de mieux connaitre leurs actions. L'assemblée a ensuite proposé de nouvelles pistes pour l'appel à projet BiodiverCité 2022. La FRW en a également profité pour faire le point sur les avancées de l'élaboration du PCDR et sur les fiches nature en particulier.

CLDR n°14 : 30/05/2022

Lors de cette soirée, la CLDR s'est concentrée sur le contenu des fiches-projets prioritaires (Lot1).

En ce qui concerne les fiches-projets immatérielles (c'est-à-dire les actions qui sont portées par la CLDR, des groupements locaux ou la commune), les modifications suivantes sont proposées :

- Fusion des fiches-projets I-1.02 et I-1.03 jugées trop répétitives en renforçant le volet « aides aux agriculteurs »
- Remaniement de la fiche I-1.06 jugée peu concrète et peu détaillée pour une fiche du lot 1 en mettant l'accent sur le salon des aînés comme point d'ancrage des autres actions.

Les fiches-projets matérielles, cœur de la réunion, ont été largement débattues. En synthèse,

- La CLDR est favorable à la programmation prévue sur le site d'Harsin suite à l'acquisition de terrains par la commune. La fiche-projet M-1.05 sera scindée en 3 fiches-projets distinctes :
 - Création d'une maison rurale (espace polyvalent dont l'accueil des aînés, crèche). La création d'une nouvelle crèche est la priorité ; c'est urgent.
 - Création de logements communaux
 - Aménagement des abords de la maison multiservices (plaine de jeux, aire multisports…).
- Pour le projet « M-1.03 Réalisation d'aménagements en faveur de la nature et de la biodiversité », plusieurs sites sont identifiés par le partenariat PCDN mais actuellement les aménagements à réaliser n'ont pas encore pu être précisés. Le projet est reporté en Lot 2.
- Pour le projet « M-1.01 Création d'une halle polyvalente à Forrières », inclure une cuisine Afsca et veiller à la localisation suite aux inondations de juillet.
- C'est le projet « M-1.04 Aménagement de la place de l'étang à Nassogne » qui a suscité le plus de débat : la demande d'aménager ce site est confirmée mais il faut modérer l'aspect touristique et insister sur le calme et l'intérêt écologique.

La soirée s'est terminée par la mise en commun des remarques sur les fiches-projets des lot 2 et 3, relues à domicile en amont de la réunion.



CLDR n°15 :



Cette séance était consacrée à l'approbation de l'avant-projet de PCDR, ainsi qu'au choix de la première demande de convention. La FRW a rappelé brièvement l'historique et les grandes étapes du dossier. Moyennant une dernière modification dans les lots et une réduction de l'enveloppe budgétaire pour la Maison rurale de Chavanne grâce à une rationalisation des espaces et davantage de polyvalence, la CLDR a approuvé le dossier à l'unanimité. Les participants ont ensuite passé en revue les projets du lot 1. Au vu de l'urgence (crèche), de la pertinence du projet et des nombreux objectifs PCDR rencontrés par celui-ci mais aussi de l'intérêt collectif, la CLDR a retenu comme première demande de convention « La création d'une maison rurale à Chavanne ». La séance s'est clôturée avec la présentation des prochaines étapes pour le PCDR, les remerciements d'usage et le verre de l'amitié.

5. Les Rencontres Thématiques (Groupes de Travail)

5.1. Organisation des thèmes, objectifs et méthodologie

La CLDR a défini différents enjeux prioritaires pour l'avenir de la commune et, sur cette base, a mis en place une série de rencontres thématiques (groupes de travail) visant à déterminer, avec les acteurs de terrain concernés, les solutions à apporter aux problématiques soulevées.

Le déroulement et la méthode étaient adaptés au thème et aux intervenants mais chaque réunion a démarré par une mise en contexte, une brève présentation du diagnostic pour le thème concerné ainsi que des enjeux identifiés par la CLDR. Les débats ont permis d'affiner la stratégie, fermant des portes parfois et, surtout, de rechercher des projets concrets, qu'ils soient matériels ou non.

A noter que la volonté de la commune et de la FRW était d'intégrer au maximum les différentes commissions consultatives et de mettre à profit leur expertise. Aussi, si les différentes commissions ont été invitées à participer à l'ensemble des rencontres thématiques, l'accent a-t-il été mis sur les thèmes dont elles ont la charge. En outre, pour ne pas faire de doublon, certaines questions ont été directement posées aux commissions concernées, celles-ci étant davantage spécialisées (Commission forêt, Commission agricole, PCDN).

La planification envisagée initialement a été perturbée suite à la crise sanitaire. En effet, la période de confinement de mars à juin 2020 a exigé l'interruption des Rencontres Thématiques et a forcé la FRW et l'auteur de PCDR à travailler de manière différente (enquête, visioconference, recours à des personnes ressources ou au personnel communal). La Rencontre Thématique « Economie Locale » a particulièrement dû être repensée vu la vulnérabilité des indépendants et commerçants à cette période.

Ci-dessous les dates des GT, les enjeux formulés sous formes de questions et le nombre de participants.

Rencontres Thématiques	Date(s)	Questions	Nombre de participants
Cœur de village	30/09/2019	**Comment penser autrement la mobilité au cœur et entre les villages ?**	30 personnes
Mobilité douce	19/11/2019		22 personnes
Economie solidaire	14/10/2019	**Comment consommer autrement et encourager une économie solidaire ?** **Comment renforcer l'intergénérationnel et les solidarités ?**	15 personnes

Aînés	15/10/2019	**Comment anticiper le vieillissement de la population ?** **Comment renforcer l'intergénérationnel et les solidarités ?**	36 personnes
Energie ½	21/10/2019	**Comment s'engager dans la transition énergétique tant au niveau public que privé ?**	16 personnes
Energie 2/2	02/12/2019		17 personnes
Culture-Jeunesse	21/01/2020	**Comment intégrer les ados dans la vie communale ?** **Comment renforcer l'intergénérationnel et les solidarités ?**	26 personnes
AT – Logement	06/02/2020	**Comment devenir une terre d'accueil pour les jeunes ?** **Comment développer de nouvelles formes de logements pour tous ?**	15 personnes
Tourisme	12/02/2020	**Comment préserver les dispositifs touristiques existants et envisager l'e-tourisme ?** **Comment élargir le champs d'actions ?**	11 personnes
Circuits courts	10/03/2020	**Comment favoriser et encourager les circuits courts ?** **Comment soutenir la production locale ?**	27 personnes
Rencontre avec la Commission agricole	15/10/2020	**Quelle évolution du secteur agricole ? + Suite du GT « circuits courts »**	11 personnes
Rencontre avec la Commission forêt	19/10/2020	**Comment protéger et valoriser le patrimoine forestier et anticiper son évolution ?**	15 personnes
Economie locale Thème traité en visioconférence	17/02/21	**Comment soutenir et développer les commerces de proximité ?**	9 personnes

		Comment développer l'emploi local autour des services à la population (économie rurale) ? **Quelles places d'accueil pour entreprendre ?**	
Communication Thème traité avec le personnel communal et via une enquête		**Comment les NTIC peuvent apporter une solution spécifique ?** **Quels sont les besoins en communication ?**	Avec la chargée de communication
Nature/PCDN Thème traité avec le personnel communal et via une visite de terrain du partenariat PCDN		**Comment soutenir et renforcer les actions du PCDN en faveur de la biodiversité ?**	Avec l'éco-conseillère + une dizaine de membres du PCDN pour la visite

5.2. Synthèse des réunions des groupes de travail

Cœur de village & mobilité : 30/09/2019 & 19/11/19

Comment penser autrement la mobilité dans, et entre, les villages ?

Chaque village est un lieu unique qui accueille différentes fonctions répondant aux besoins des habitants. Comment structurer les différents espaces ? Comment partager l'espace-rue pour redonner une place aux piétons ? Comment relier les villages entre eux ?

Pour répondre à ces différentes questions émanant du diagnostic partagé, la FRW a proposé aux habitants de se réunir en deux temps : une première fois, pour analyser les besoins de chaque cœur de village et une seconde, pour envisager les possibilités d'un maillage de voies lentes entre les villages.

Réunion « Cœur de village »

En prélude aux réflexions en sous-groupes, la FRW a présenté quelques clés de lecture d'un village ainsi que des conseils pour un bon aménagement d'espace public. Les habitants se sont ensuite répartis par village.

Chaque groupe avait à sa disposition une description des villages, différentes cartes (reprenant, entre autres, les limites cadastrales, le centre ancien, les propriétés communales, les services et commerces, le patrimoine…etc…), les fiches-projets du plan intercommunal de mobilité et, enfin, les remarques émises par les habitants lors des consultations citoyennes.

Après avoir repéré sur cartes, la structure des villages, le noyau traditionnel, les espaces publics existants, les axes de communication, les éléments de patrimoine et les points d'intérêt (tels que les services, commerces, équipements), les participants ont proposé différentes interventions pour

améliorer les cœurs de villages : embellissement ou création d'espace public, liaisons cyclo-piétonnes entre les services ou points d'intérêt, valorisation de paysages ou d'éléments de patrimoine… et ont dessiné les propositions de projets sur le plan cadastral. Des problématiques de sécurité routière ont également été relevées.

➔ **POUR ALLER PLUS LOIN :**

L'ensemble de la matière a été passée en revue par le bureau Impact, des représentants du collège et la CATU, selon les critères suivants :

1. A étudier dans le cadre du PCDR
2. Points sécurité routière à transmettre à la CCATM
3. Enjeux pour le PCDN
4. Petits travaux communaux à transmettre au service travaux
5. Déjà réalisé
6. Inopportun/irréaliste

La CLDR a ensuite analysé plus en détails les projets repris dans le point 1 « A étudier dans le cadre du PCDR » pour voir ce qu'il était pertinent d'inscrire ou non comme fiche-projet.

Réunion « Mobilité douce »

L'analyse socio-économique a fait le constat que les principaux aménagements de mobilité douce existants concernent le réseau de promenades balisées, à vocation principalement de loisirs. Un manque en aménagements de mobilité piétonne et cyclable a été souligné, ainsi que l'insuffisance des initiatives existantes pour se passer de la voiture.

Les participants ont été répartis par village. La réflexion a porté sur deux volets : les voies lentes et les transports en commun. Chaque groupe a travaillé sur une carte A1 fournie par le bureau d'études Impact, reprenant les points d'intérêt, les lignes et arrêts de bus, les cheminements du Pays de Famenne… Les groupes ont également eu à leur disposition la carte des balades balisées de l'Office du Tourisme, ainsi que les souhaits des habitants exprimés lors des consultations villageoises.
Les groupes ont été invités à tracer sur la carte les itinéraires éventuels à partir de leur village permettant de rejoindre les villages voisins et le centre de Nassogne. Ensuite, une réflexion a été menée sur les projets de transports en commun « au sens large », incluant le covoiturage. Plus de 30 itinéraires ont été proposés par les participants ainsi que plusieurs aménagements de sécurité routière. En guise de synthèse, l'ensemble des itinéraires a été retracé sur une carte A1 vierge. En termes de transports en commun, il résulte un vif intérêt pour le covoiturage : de nouvelles aires de covoiturage devraient voir le jour, et il sera important d'en faire la communication auprès de la population.

Cette rencontre thématique a donné suite à un premier groupe autonome au sein de la CLDR et des participants. En effet, au sein de chaque groupe de réflexion, des personnes se sont portées volontaires pour repérer sur le terrain les itinéraires de liaisons lentes qu'ils ont proposés. L'objectif était d'analyser la faisabilité d'un projet de voie lente sur le tronçon en question. Une fiche descriptive reprend pour chaque tronçon : une description (route/chemin/sentier, assiette régionale/communale/privée, revêtement, dimensions, accotements/trottoirs/piste cyclable, …), la praticabilité (distance, dénivelé), les interventions nécessaires (signalétique, revêtement, entretien, …). Ces fiches seront illustrées de photos.

Economie solidaire : 14/10/19

Comment consommer autrement et encourager une économie solidaire ? Comment renforcer l'intergénérationnel et les solidarités ?

La CLDR a identifié plusieurs enjeux concernant l'évolution des modes de consommation vers des solutions plus durables, locales et solidaires. Dès les consultations villageoises, des réflexions sur la nécessité de développer les circuits courts, de maintenir les commerces locaux ont émergé. Les habitants ont également proposé de nombreuses idées en matière d'éco-consommation, d'esprit récup ou de partage de biens et de savoirs.

Pour répondre à ces différentes questions émanant du diagnostic partagé, la FRW a proposé de mener la réflexion en deux temps. Premièrement « consommer moins » ; comment susciter une consommation alternative et plus solidaire ? Deuxièmement « consommer mieux et local » ; comment encourager les circuits courts ? Cette seconde réunion a fait l'objet de la rencontre thématique Circuits courts du 10/03/2020.

En termes d'économie solidaire, il existe de nombreuses initiatives sur le territoire de Nassogne et dans la région. Les agents de développement de la FRW ont proposé d'en dresser la liste (la plus exhaustive possible) aux participants, afin de la compléter, et de mettre en regard les demandes de projets et les solutions existantes.

Les participants font ainsi deux constats principaux :

- Beaucoup de solutions attendues et souhaitées existent déjà sur le territoire. De nouvelles idées de projets ont été proposées, plus en adéquation avec la situation existante. Un échange en plénière a permis de débattre de certaines propositions, existantes certes, mais nécessitant peut-être une amélioration, une redynamisation ou un soutien supplémentaire.
- La majorité de la population n'a pas connaissance des initiatives existantes. Les participants ont proposé l'organisation d'un « salon des initiatives » afin de les faire connaître au grand public, et éventuellement de recruter de nouveaux bénévoles.

Les participants ont conclu qu'il était prématuré, à ce stade, de travailler sur des fiches-projets, et ont proposé de laisser mûrir les idées et d'évaluer les besoins et intérêts réels de la population, qui semble fort demandeuse mais ne souhaite pas toujours s'impliquer ou s'investir.

Rassembler les forces vives lors du « Salon des initiatives » sera une bonne porte d'entrée.

Aînés : 15/10/19

Comment anticiper le vieillissement de la population ? Comment renforcer l'intergénérationnel et les solidarités ?

La CLDR a identifié plusieurs enjeux concernant les aînés : l'anticipation du vieillissement, la prolongation de l'autonomie des aînés en favorisant le maintien à domicile, le renforcement des solidarités intergénérationnelles, l'amélioration et la diversification des services aux aînés, la lutte contre l'isolement, la définition d'une perspective lorsque le maintien à domicile n'est plus possible.

Pour aller plus loin dans la réflexion, la FRW a proposé de réunir les aînés, et de les mobiliser sur les questions suivantes :

- Quels seraient les nouveaux services à développer ?
- Comment répondre au souhait d'autonomie et de maintien à domicile ?
- Quelles nouvelles formes de logements pourraient contribuer au maintien à domicile ?
- Comment renforcer les solidarités intergénérationnelles ?

Au préalable, l'assemblée a bénéficié d'un tour d'horizon des services existants sur le territoire, présentés par la Directrice Générale du CPAS, Mme Caroline Chabot, et par l'Office d'Aides aux Familles Luxembourgeoises (OAFL), représentés par Mme Pascale Montfort, Directrice, et M. Jean-François Lecocq, équipe sociale. Les agents FRW ont également présenté la publication de la FRW intitulée « Que peut faire une commune rurale pour anticiper le vieillissement de la population ? ». La brochure a été distribuée aux participants en fin de séances.

Une fois les diverses informations données, les participants sont invités à se répartir en 6 groupes de réflexion, afin de répondre aux questions mentionnées ci-dessus. Chaque groupe disposait d'un récapitulatif des propositions de projets issues des consultations villageoises et d'une enquête menée préalablement par le CCCA et leur dossier « logements ». Les groupes avaient pour tâche de cibler 2 projets « services » et 1 projet « logement » qui leur semblaient prioritaires et les plus appropriés pour les aînés de la commune.

Il s'est avéré trop compliqué pour les participants de déterminer une priorité dans les projets proposés. Un constat majeur ressort cependant : les aînés connaissent très peu les services existants, et font la demande d'un numéro de téléphone unique permettant de renseigner les différents services.
Les autres demandes concernent le renforcement des services de mobilité, la mise à disposition d'un local pour le CCCA, l'organisation de repas du CPAS 7 jours sur 7, une aide de garde d'animaux domestiques lors d'hospitalisation, ainsi que la création de logements adaptés et d'une résidence services.

➔ **POUR ALLER PLUS LOIN :**

Cette thématique a été approfondie avec le Collège et la coordinatrice du CCCA. Plusieurs propositions ont été amenées par la FRW, dont l'idée de rencontrer la Commune de Vaux-sur-Sûre, commune très active au niveau des aînés.

Rencontres avec Vaux-sur-Sûre : 24/03/21 et le 31/01/22

Le 24 mars 2021, les représentants du Collège et du CPAS de Nassogne et leurs homologues de Vaux-sur-Sûre, ont échangé en visioconférence sur les bonnes pratiques en matière d'aides aux aînés. Le Collège de Nassogne a été particulièrement intéressé par la maison d'accueil communautaire « La Parenthèse » installée à Bercheux. Ainsi, une délégation de Nassogne est allée sur place le 30 janvier 2022 afin de visiter les locaux et de rencontrer les animatrices de la « Parenthèse ». Cette visite a été riche en enseignements (l'importance de se sentir « comme à la maison », des locaux décloisonnés,

flexibles et conviviaux, l'intergénérationnel, des activités adaptées, etc.). Le seul regret est de ne pas avoir pu y emmener des représentants du CCCA de Nassogne vu les contraintes sanitaires.

Présentation des projets au CCCA : 2/05/22

En mai 2022, la FRW a exposé aux membres du Conseil consultatif communal des aînés les projets inscrits au PCDR qui concernent particulièrement les plus de 60 ans ainsi que les projets intergénérationnels. La présentation de la maison communautaire des aînés était particulièrement attendue.

Energie : 21/11/19 et 02/12/19

Comment s'engager dans la transition énergétique tant au niveau public que privé ?

Les citoyens et la CLDR partagent le même souhait de s'inscrire dans la transition énergétique, en devenant une commune autonome en énergie, et en poursuivant les efforts en matière d'énergie renouvelable. Pour aborder la matière, vaste, la FRW a proposé de mener la réflexion en deux temps. Premièrement, une réflexion consacrée au secteur public et centrée sur la production d'énergie ainsi que sur le renforcement de la démarche bois-énergie. Deuxièmement, une réflexion consacrée au secteur privé, centrée principalement sur la limitation de la consommation énergétique dans les ménages et les aides existantes pour y parvenir.

Lors de ces deux rencontres, les agents de développement ont pu compter sur la présence de l'éco-conseillère de la Commune, nouvellement engagée, Mme Laura Bertrand.

Réunion « secteur public » (21/11/19)

Pour alimenter la réflexion sur la production d'énergie dans le secteur public, les agents de développement de la FRW ont fait appel à leur collègue de la Cellule Bois-Energie, M. Francis Flahaux. Avant de donner la parole à ce dernier, les enjeux énergétiques globaux, nationaux et locaux, ont été rappelés aux participants, ainsi que les démarches déjà initiées par la commune. Francis Flahaux a ensuite réalisé le tour des ressources potentielles de production énergétique, en mettant en avant leurs avantages et inconvénients. Un focus est ensuite réalisé sur le Plan Bois Energie présentant les possibilités de créer un réseau de chaleur à Forrières ainsi que le potentiel pour créer une plateforme Bois Energie en vue de rentabiliser les ressources forestières de la commune, comme souhaité par les citoyens et relevé par la CLDR.

En conclusion, il ressort qu'avant d'entamer toute démarche, il serait intéressant que la commune dispose d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux ainsi qu'un bilan énergétique global. Cela permettrait par la suite d'objectiver et de prioriser les différents projets du PCDR.

Réunion « secteur privé » (2/12/2019)

Cette seconde réflexion traite de la consommation d'énergie. Celle-ci débute par un exposé de Laura Bertrand, éco-conseillère, concernant l'URE – Utilisation Rationnelle de l'Energie, l'adhésion de la commune à la Convention des Maires et l'adoption d'un PAED – Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable, ainsi que les initiatives mises en place par la commune. L'exposé se clôture par la présentation des différentes primes « énergie et rénovation », communales et régionales.

Mme Anne Modave, employée au CPAS, présente ensuite les services mis en place par le CPAS pour les habitants en matière d'énergie. Permanences « énergie », aides matérielles aux ménages en difficultés de payement, Fond Social de l'eau, Fond Social Chauffage, … ne sont, pour la plupart, que trop peu connus par les participants.

Les participants, enrichis par les exposés, sont ensuite invités à se répartir en groupes afin d'analyser les propositions de projets émises lors des consultations villageoises. Un questionnaire structure la réflexion et demande si les propositions de projets sont adaptées et à conserver, s'il faut plus de précisions, s'il y a de nouvelles idées et ce dont les participants auraient besoin en priorité pour améliorer leur consommation énergétique.

Les retours des groupes indiquent une demande de facilitation de l'accès à l'information concernant les primes énergétiques, plus de sensibilisation auprès de la population et une aide « technique » pour diminuer sa consommation (évaluation, quantification, astuces, …).

En fin de séance, Léon Georges, membre de la CLDR et du CCCA, donne à l'assemblée quelques informations sur les panneaux solaires photovoltaïques.

Culture - Jeunesse : 21/01/20

Comment intégrer les ados dans la vie communale ? Comment renforcer l'intergénérationnel et les solidarités ?

Les habitants de Nassogne avaient exprimé une grande satisfaction de la dynamique villageoise et des infrastructures culturelles sur la commune ; la Maison Rurale, la Bibliothèque et le Centre Culturel ont récolté de nombreux commentaires très positifs. La CLDR a constaté cependant que concernant la Jeunesse, les avis étaient plus mitigés et a, dès lors, proposé d'examiner la question avec les principaux acteurs culturels.

La rencontre s'est organisée en présence des représentants de la Biblio-ludothèque, du Centre Culturel et de son Comité d'orientation, de l'animateur et éducateur Jeunesse ainsi que du Conseil des jeunes. Plusieurs membres de la CLDR étaient également présents.



Les participants, disposés en cercle, ont débuté la rencontre en se présentant via la « Une » d'un journal local imaginé pour l'occasion : « *La Masblette ».* Chacun était amené à préciser l'organisme qu'il représentait, et une anecdote à son sujet.

Les agents de développement ont ensuite présenté les différents enjeux relevés par la CLDR. Après un échange en plénière, les participants sont invités à pousser la réflexion en groupes, pour répondre aux enjeux suivants : booster la dynamique jeunesse, intégrer les ados dans la vie de la commune, renforcer les contacts et les échanges entre jeunes.

Il ressort de cette rencontre un besoin de mieux communiquer les activités « jeunesse » organisées, de mieux les faire connaître auprès des jeunes. Les discussions mènent également à la réalisation d'une enquête à soumettre aux jeunes afin de connaître leurs souhaits de projets sur la commune. D'un point de vue culturel, les demandes concernent principalement la ré-organisation de divers évènements et leur communication à la population : jeux intervillages, ré-instauration d'un circuit découverte en bus de la commune pour les nouveaux habitants...

Focus Enquête Jeunesse

L'enquête a été mise en ligne sur le site dédié à l'ODR le 19 février 2020, et était accessible jusqu'au 31 mai 2020.

Des questionnaires papiers étaient également disponibles à la Bibliothèque et au Centre Culturel.

La communication concernant l'enquête s'est faite via la page facebook de l'ODR, dont les publications concernées ont été relayées par les pages facebook de la Commune, de la Bibliothèque et du Centre Culturel. La commune a également relayé plusieurs fois l'enquête dans ses newsletters hebdomadaires.

L'enquête a également été communiquée par mail à l'ensemble des participants à la Rencontre Thématique du 21 janvier, ainsi qu'aux membres de la CLDR, leur demandant de relayer auprès de leurs ados / jeunes, voisins, connaissances, …Plusieurs rappels ont été envoyés.

L'animateur/éducateur de rue ainsi que le Président du Conseil des jeunes ont envoyé l'enquête via leurs mailings et contacts facebook.

Malgré la communication importante, l'enquête a cependant rencontré un succès relatif. Trente jeunes, âgés de 6 à 22 ans, et habitant les villages de Nassogne (11), Forrières (5), Masbourg (4), Ambly (3), Grune (3), Harsin (3), Bande (1) ont pris le temps de répondre aux questions afin d'améliorer la vie des jeunes sur la Commune.

➔ **POUR ALLER PLUS LOIN :**

En complément, l'animateur de rue s'est rendu dans chaque village à la rencontre des jeunes pour sonder leurs besoins. Mais ce tour des villages s'est étendu de septembre à octobre 2020 avant d'être stoppé par la crise sanitaire. Seuls Ambly, Forrières, Grune et Masbourg ont pu être couverts.
L'animateur de rue note principalement les demandes suivantes :

- Des sorties en proxibus (ex : trampoline-park, karting, paintball, accrobranche, etc.)
- Des activités sportives (ex : tournoi de football, tour en vélo et promenade dans Nassogne).
- La création d'un Skate-park

Aménagement du Territoire – Logement : 06/02/20

Comment devenir une terre d'accueil pour les jeunes ? Comment développer de nouvelles formes de logements pour tous ?

Le diagnostic formulé par la CLDR relève différents points ayant trait à l'aménagement du territoire : la transition énergétique, la mobilité au cœur des villages et entre ceux-ci, la densification de l'habitat, le développement de l'emploi local, l'accueil des jeunes, le développement du logement pour tous…

La FRW a proposé de mener cette réflexion de façon conjointe entre la CLDR et la CCATM, qui a été et sera amenée à remettre un avis sur différents dossiers du PCDR. Il semblait opportun de les intégrer à la démarche dès son début. La composition des membres de la CCATM ayant tout juste été renouvelée, les membres de la CCATM précédente ont également été invités à participer.

L'aménagement du territoire étant une matière vaste, les agents de la FRW et l'auteur de PCDR ont présenté aux participants les différents outils d'aménagement du territoire existants (plans, schémas, guides …). Un focus particulier a été réalisé sur les outils concernant directement la commune : schéma de développement communal, dont s'est dotée la commune en 2016, ainsi que les prémisses d'un guide communal d'urbanisme en cours d'élaboration. Les principales zones d'affectation du plan de secteur ont également été parcourues : potentiel foncier et surfaces disponibles en zone d'habitat, équipements communautaires, zone de loisirs, zone d'activité économique ainsi que les zones d'aménagement communal concerté (ZACC).

Après un premier échange avec les participants, la FRW a présenté trois de ses publications sur le sujet, et son site internet dédié à l'aménagement du territoire ; https://territoires.frw.be. Celui-ci rassemble de nombreuses informations, à destination des CCATM et CLDR entre autres, sur le cadre de vie, le patrimoine rural et les espaces publics. Pour chacune des thématiques, le site est organisé en trois volets : outils, astuces et bonnes pratiques.

En ce qui concerne la thématique du logement, l'auteur de PCDR a présenté en quelques chiffres de la situation sur la commune de Nassogne. La FRW a ensuite présenté les différents types de logements publics pouvant être subsidiés par le Développement Rural.

Un second échange permet aux participants de poser l'ensemble de leurs questions, avant de se répartir en groupes pour approfondir la réflexion : quelle politique du logement pour Nassogne ? De quels types de logements locatifs a-t-on besoin ? Où implanter ces logements ?

De manière unanime, le logement à développer en priorité doit s'adresser aux jeunes et aux aînés. Ensuite, ce sont les familles monoparentales et des personnes seules qui devraient pouvoir se loger facilement sur la commune. De manière générale, les groupes proposent de travailler sur des logements de types locatifs, plutôt que sur des logements acquisitifs.

➔ **POUR ALLER PLUS LOIN :**

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la CATU et le Collège concernant des questions spécifiques d'aménagement du territoire *(Comment le PCDR et le Schéma de développement communal peuvent-ils être convergents et complémentaires ? Quel avenir pour les zones de loisirs et les campings ? Quel avenir pour l'agriculture à Nassogne ? Quelle politique de logements à Nassogne ?, etc.).*

Tourisme : 12/02/20

Comment préserver les dispositifs touristiques existants et envisager l'e-tourisme ? Comment élargir le champs d'actions ?

Lors des consultations villageoises, la population a exprimé des avis mitigés et parfois contradictoires en matière de tourisme. Après leur analyse, la CLDR a déterminé deux enjeux concernant le tourisme à Nassogne : la préservation des dispositifs touristiques existants et prospection de l'e-tourisme. Afin de porter un premier regard sur ces enjeux, la CLDR a choisi d'organiser la Rencontre Thématique Tourisme avec les professionnels du secteur et les partenaires touristiques de la commune : agent d'accueil de l'Office communal du tourisme de Nassogne, Grande Forêt de Saint-Hubert, Maison du Tourisme Famenne Ardenne, Géopark Famenne Ardenne, etc. Deux personnes de l'administration ont participé également à la rencontre, notamment pour assurer le volet communication.

Les participants sont invités à se présenter lors d'un tour de table et de mentionner les grandes lignes de leurs projets et actions au sein de leur organisme. Ensuite, les constats en matière de tourisme, basés sur les avis de la population et de la CLDR, sont passés en revue un par un afin de les confirmer, infirmer ou nuancer.

Les agents FRW proposent ensuite d'alimenter la réflexion concernant les enjeux déterminés par la CLDR. L'échange aboutit à la conclusion suivante : les habitants de la commune connaissent peu leur territoire et les projets touristiques qui y sont menés, et, par extension, en font difficilement la promotion à l'extérieur. La stratégie proposée se base sur un développement des outils promotionnels numériques, et sur une communication ciblée envers les touristes et les citoyens. En devant des *ambassadeurs du territoire,* les citoyens peuvent devenir des relais touristiques importants.

En termes de projets à mener, et mentionnés par la population, plusieurs sont en cours de réalisation, comme, par exemple, l'entretien et le balisage des balades de la commune, ainsi que les horaires d'ouvertures de l'Office du Tourisme. Les participants incitent à investiguer davantage la reconnaissance des hébergements touristiques, la revalorisation de l'étang de Nassogne, l'augmentation des partenaires du Géopark et la promotion touristique qu'ils représentent, et une large campagne de communication interne et externe, notamment pour la reprise de campings.

➔ **POUR ALLER PLUS LOIN :**

L'élaboration du PCDR, quelque peu perturbée par le COVID, s'est étendue dans le temps plus qu'à l'accoutumée. Ainsi entre la première rencontre « tourisme » et la rédaction des fiches-projets, 2 ans se sont écoulés. Ce secteur a connu pas mal de changements à cette période, dont l'engagement à l'Office communal du tourisme de deux nouvelles personnes (à mi-temps) donnant une nouvelle impulsion aux activités touristiques de la commune (ex : révision des promenades balisées et de la Route des Points de Vue, projet Sac-à-dos de gare à gare, projet de balade équestre, site internet multilingues, etc.). Une rencontre avec la nouvelle équipe de l'OCT, la chargée de communication et l'échevin du tourisme le 2/02/22 a permis de s'accorder sur les projets définitifs à intégrer dans le PCDR et à éventuellement les réorienter.

Circuits courts : 10/03/20

Comment favoriser et encourager les circuits courts ? Comment soutenir la production locale ?

Les attentes en matière de circuits courts, produits locaux, agriculture diversifiée, commerces de proximité … sont nombreuses au sein de la population. Par souci de clarté, la matière a été structurée en trois volets principaux : les circuits courts et les produits locaux, les commerces de proximité, et l'agriculture au sens large. Le premier volet a été traité lors de la Rencontre Thématique Circuits courts. Le second volet concernant les commerces de proximité a été regroupé avec des sujets traitant de l'économie locale (indépendants, places pour entreprendre, commerces, …) qui a fait l'objet de la Rencontre Thématique Economie Locale du 17/02/21. La matière concernant l'agriculture au sens général a été confiée à la Commission Agricole pour analyse et réflexion.

Afin de travailler le volet circuits courts et produits locaux de façon transversale, la FRW a fait appel à la Commission Agricole pour rédiger une enquête à soumettre aux agriculteurs et producteurs de la commune. Celle-ci leur est parvenue par courrier. Le territoire compte une quarantaine d'agriculteurs et producteurs (éleveurs, maraîchers, fromagers, brasseurs…). Une petite dizaine d'enquêtes ont été complétées et retournées auprès de l'administration communale, ce qui ne permet pas de tirer de conclusions générales. Cependant, certains éléments étaient intéressants à prendre en considération

et ont permis d'alimenter les bases de la réflexion lors de la Rencontre Thématique (vente directe, coopérative, marchés, besoins des agriculteurs/producteurs, actions à mettre en place…).

Enquête aux agriculteurs et producteurs

L'enquête comptait quatre catégories :

- Le secteur agricole général (aides, types d'exploitations, diversification, …)
- Les relations agriculteurs/producteurs et l'environnement

➔ Ces deux premières catégories ont été traitées par la Commission Agricole

- Les relations agriculteurs/producteurs et la population
- Les relations agriculteurs/producteurs et les consommateurs, le circuit court

➔ Ces deux catégories ont été intégrées dans la réflexion de la Rencontre Thématique Circuits courts du 10/03/2020.

La Rencontre Thématique s'est organisée avec l'ensemble de la population, invitée par un toute-boîte et par plusieurs rappels numériques (newsletter communale, facebook communal, facebook de l'ODR…) et les membres de CLDR. Une invitation personnelle avait été envoyée par mail aux agriculteurs et producteurs, aux membres de la Commission Agricole, et aux personnes actives sur le territoire en terme de circuits courts : Chantal Van Pevenage et Michèle Zeidler, PCDN et Commission Agricole, à l'origine du projet « Allons promener les chèvres », et Françoise Mathieu, à l'origine du GAC d'Ambly La Capucine.

La rencontre débute par une mise en contexte pour les participants. Ensuite, les agents de la FRW présentent les différents constats et souhaits émis par la population lors des consultations villageoises, ainsi que les résultats de l'enquête, et la façon dont chaque catégorie sera traitée. Ces éléments étant expliqués, il est ensuite possible de présenter les enjeux définis par la CLDR à ce sujet : favoriser et encourager les circuits courts. Cet enjeu se décline en différents points : le soutien à la production locale, la mise en réseau, le soutien aux initiatives d'éco-consommation, la mise en valeur des produits et producteurs locaux, et l'accompagnement des producteurs.

Afin de structurer la réflexion, la FRW propose quatre questions auxquelles répondre :

- Les attentes citoyennes sont-elles en adéquation avec les réalités de producteurs ?
- Quelles relations faudrait-il (r)établir entre consommateurs et producteurs ?
- Quelles initiatives mettre sur pied pour encourager les circuits courts ?
- Quels rôles pourraient jouer les commerces de proximité ?

Le travail de réflexion est proposé en sous-groupes. Les participants sont invités à compléter un tableau reprenant l'ensemble des propositions de projets et actions issues des consultations villageoises et de l'enquête. Pour chaque proposition, il est demandé de réagir sur celle-ci, définir ce qu'il faudrait mettre en place et que développer dans la proposition, et de préciser et argumenter les choix. Parmi l'ensemble des propositions, chaque groupe est amené à choisir 4 propositions « coups de cœur » à mettre en place. Les projets « coups de cœur » sont présentés à l'ensemble des participants.

Un dernier échange en plénière permet de vérifier que les projets « coups de cœur » permettent de répondre aux quatre questions de réflexion.

Les projets sélectionnés par les différents groupes vont globalement dans la même direction, et insistent sur des aspects de communication, éducation et sensibilisation, en passant, entre autres, via

les écoles et les collectivités, promotion et valorisation des produits. Les marchés sont mis en avant également, et certains proposent de viser l'autonomie alimentaire.

Agriculture - Rencontre avec la Commission agricole : 15/10/20

La Commission Agricole a analysé les résultats de l'enquête menée auprès des agriculteurs et producteurs locaux (en particulier les questions portant sur le secteur agricole de Nassogne - type d'exploitations, besoins des agriculteurs, aides et services -et sur la relation agriculture/environnement). Elle a également repris les propositions de projets de la Rencontre thématique Circuit courts. Les participants étaient effectivement fort intéressés par la diversification agricole et l'augmentation des produits locaux… mais les agriculteurs, majoritairement issus de l'agriculture traditionnelle, n'étaient pas présents. Les avis exprimés par la Commission ne sont donc pas forcement représentatifs de l'ensemble des agriculteurs-producteurs de la commune.
La cohabitation entre les différents modes de production est possible, une aide pour les agriculteurs qui souhaitent opérer une transition est souhaitable et enfin, un rapprochement entre les agriculteurs et les habitants est plus que nécessaire. Les actions seront menées en ce sens.

Forêt - Rencontre avec la Commission consultative locale de gestion forestière : 19/10/20

Comment protéger et valoriser le patrimoine forestier et anticiper son évolution ?

Fin 2017, la commune de Nassogne s'est dotée d'une commission citoyenne consacrée à la forêt, la CCLGF « Commission consultative locale de gestion forestière » qui s'est réunie une dizaine de fois et a mis en place 3 sous-groupes, l'un axé sur la fonction de production de la forêt, l'autre sur la fonction récréative (tourisme) et le troisième sur la chasse.
La CLDR a tout naturellement souhaité faire appel à cette Commission spécialisée pour enrichir le PCDR sur la question « Comment protéger et valoriser le patrimoine forestier et anticiper son évolution ? ». Ainsi, les agents FRW ont rencontré les membres de la CCLGF pour leur présenter les interrogations de la CLDR et leur soumettre cet objectif ambitieux « Tendre vers une forêt idéale d'ici 2031 » …

Mettre en place une stratégie implique d'avoir une vision partagée de l'avenir. Ainsi, dans un premier temps, les agents FRW ont demandé aux participants « Quelle était l'évolution souhaitée pour la forêt à Nassogne ? ». Pour ce faire, la FRW a rédigé une proposition de vision partagée, sur base des discussions menées lors des réunions précédentes de la CCLGF. Le texte, amendé par les participants, se veut consensuel, global, spécifique à Nassogne et susceptible de s'intégrer dans la stratégie du PCDR.
Dans un second temps se posait la question « Comment arriver à cette forêt idéale ? »
Les 3 sous-groupes de la CCLGF ont débattu cette question selon leur thème spécifique avec pour mission d'identifier au moins 3 projets qui peuvent contribuer à atteindre la forêt idéale.
Si les groupes « production de la forêt » et « fonction récréative (tourisme) » ont travaillé en séance, l'aspect « chasse » a dû être abordé plus tard, faute de participants. Les membres de ce sous-groupes ont transmis leurs contributions par mail.
Ces échanges ont été repris dans quatre intitulés de projets :

1. Valorisation touristique du massif forestier
2. Réseau de greeters spécialisés en forêt
3. Contribution à la recherche appliquée sur l'évolution de la forêt au regard des changements climatiques…
4. Groupe de réflexion sur l'évolution de la chasse

Economie Locale : 17/02/21

Comment soutenir et développer les commerces de proximité ? Comment développer l'emploi local autour des services à la population (économie rurale) ? Quelles places d'accueil pour entreprendre ?

Initialement programmée en avril 2020, cette réunion consacrée à l'économie locale a été annulée suite aux mesures sanitaires imposées par la crise du Covid. Ce secteur ayant été particulièrement touché par cette crise, la FRW et la commune ont préféré attendre avant de solliciter les acteurs, afin de ne pas être trop dans l'émotion. L'ensemble des indépendants et commerçants de la commune ont donc été conviés à participer à une visioconférence le 17 février 2021.

La première partie de la réunion était consacrée à la présentation d'une aide concrète mise en place par la commune, à savoir la création de petites capsules vidéos de promotion pour chaque acteur intéressé. Dans un second temps, un moment d'échanges a permis de récolter les besoins, attentes et idées de projets à mettre en place par la commune à court terme, dans le contexte actuel mais également à plus long terme : comment soutenir les acteurs économiques actuels et comment favoriser l'installation de nouveaux venus ? Les aides envisagées étaient de natures diverses : promotion, visibilité, mise en réseau des acteurs, espace pour entreprendre. Les idées émises lors d'autres réunions (dont les consultations villageoises) leur ont également été soumises.

Il en ressort quelques projets tels que :

- L'aménagement d'un espace de bureaux partagés et connectés
- La création d'un atelier rural
- Le soutien à la promotion et la mise en réseau des indépendants et commerçants (entre autres, via les capsules vidéos)
- Salon des indépendants
- La valorisation du métier d'agriculteur (réinstaurer un dialogue entre producteurs et consommateurs)
- …

Pour conclure, la FRW a interrogé les participants sur la manière de motiver les indépendants à participer. Force est de constater que ce public, difficile à mobiliser dans le cadre des ODR, n'était à nouveau pas au rendez-vous.

Nature et PCDN - coordination interne

Comment soutenir et renforcer les actions du PCDN en faveur de la biodiversité ?

Le PCDN de Nassogne est issu d'un groupe de travail de la CLDR précédente (Groupe Nature). Lors des réunions de consultation, il est apparu que des demandes des habitants en matière de nature et biodiversité étaient pour la plupart déjà prises en charge par le PCDN. Un travail de communication autour des actions du PCDN est donc de mise. Pour aller plus loin, et vu le contexte de la crise sanitaire, les agents FRW ont rencontré à plusieurs reprises (25/02/20 ; 6/08/20 et 4/02/21) en visioconférence Didier Fortemaison, leur collègue FRW-PCDN en charge du suivi de Nassogne et Laura Bertrand, Eco-conseillère qui anime le partenariat PCDN au niveau local. Les objectifs étaient de :

- Définir de quelle manière le PCDR peut soutenir les projets du PCDN et les interactions qu'il peut y avoir entre les deux outils.
- Déterminer les fiches-projets du PCDR en lien avec l'environnement, en partenariat avec le PCDN.
- Faire des liens avec l'étude du réseau écologique (y a-t-il des terrains à acquérir, des aménagements nécessaires ? …)

Repartant de l'analyse du réseau écologique, Laura et Didier ont ciblé une dizaine de sites d'intérêt écologique particulièrement intéressants. Les membres du PCDN se sont rendus sur place pour remettre leur avis. 5 sites ont été finalement retenus pour être intégrés dans une fiche-projet PCDR :

1. Le Sausset au sud-est de Bande;
2. Arboretum à Forrières-Notre-Dame;
3. Au Laveû au sud de Grune;
4. Les Marcottes au sud-ouest de Grune;
5. Étang de Nassogne au sud-est de Nassogne.

➔ **POUR ALLER PLUS LOIN :**

Le 2 mai 2022, la CLDR a été convié à la réunion plénière du PCDN (devenu BiodiverCité) pour faire le bilan de l'année 2021 et envisager les projets 2022. La FRW en a profité pour présenter les projets « nature » inscrits dans le PCDR.

Communication – coordination interne et sondage :

Comment les NTIC peuvent-ils apporter une solution spécifique ? Quels sont les besoins en communication ?

La communication est apparue rapidement comme un enjeu important de ce nouveau PCDR. En effet, beaucoup de demandes de la population ont déjà une solution en place. Les habitants semblent peu au courant de tout ce qui existe sur la commune. Or l'administration communale fait beaucoup d'efforts en ce sens et multiplie les outils de communication pour toucher les différents publics (bulletin communal appelé « Flash Info », site internet, page Facebook, newsletter, chaîne YouTube, Be Alert, affichage...).

Les agents de la FRW et la chargée de communication de la commune ont proposé un sondage afin de connaître la pertinence de ces différents supports et l'intérêt qui leur est porté.

Ce sondage, envoyé d'abord en test aux membres de la CLDR, a ensuite été diffusé plus largement aux habitants de Nassogne sur une période de 4 mois (du 25 février 2021 au 15 juin 2021).
Il s'agissait d'une enquête en ligne réalisée avec l'outil Google Forms mais également disponible en version papier. 79 personnes ont répondu.
Il en ressort que l'accès à l'information de la Commune obtient une note moyenne de 8,1/10 ; la qualité des informations transmises par l'administration (rapidité, clarté, transparence, volume, …) obtient 7,6/10. C'est donc un retour très positif. Les outils qui sont le plus utilisés sont le Flash Info et le site Internet ; ceux qui le sont le moins sont les valves communales, le panneau numérique et la chaîne YouTube.
Une analyse détaillée de chaque outil a pu être réalisée avec, pour chacun d'eux, des pistes d'amélioration. En ce qui concerne le PCDR directement, il n'y a pas de nouveau projet matériel qui soit ressorti, mis à part l'installation de panneaux numériques dans les villages mais qui doit se faire parallèlement à l'équipement des maisons de villages en WIFI.

Améliorer la communication reste un axe transversal du PCDR et une attention y sera portée lors de la mise en œuvre de chaque projet.

5.3. Conclusion

L'ensemble de la matière récoltée lors des rencontres thématiques ou lors de réunions techniques avec le personnel communal a été traitée en CLDR. Cette dernière a ainsi pu finaliser la stratégie de développement et, sur cette base, retenir les projets les plus opportuns.

6. Liste des annexes

En annexe, se trouvent les comptes-rendus des réunions :

- ✓ d'information et consultation ;
- ✓ de CLDR ;
- ✓ des rencontres thématiques (GT) et des réunions avec les différentes commissions.

Ainsi que les délibérations du Conseil communal pour :

- ✓ la composition de la CLDR ;
- ✓ le dernier règlement d'ordre intérieur de la CLDR en application.